

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — États-Unis, \$3.50.
L'out semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 30.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 26 JUILLET 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

SOMMAIRE

A propos de politique, par A. Gélinas. — Choses et autres. — Revue de la semaine. — Athènes et Versailles. — Le général Grant et l'affaire de l'Alabama. — La saison mondaine à Londres. — Présents faits au Pape. — Nos gravures : Le Rocher-aux-Oiseaux. — Le Juif Errant. — La patte de Dindon. — A quoi tient l'amour, par Nienti. — Les vieilles femmes. — Les débuts d'un académicien. — Poésie : Charmant, par Alfred Garneau. — Les pages de Louis XVI, par A. Genevay. — Une série de crimes épouvantables. — Le vol est toujours le vol. — Faits divers. — Les échecs. — Le jeu de Dames. — Prix du marché de détail à Montréal.

NOTES GRAVURES : Les monitors turcs à la Sulina, principal bras du delta du Danube ; Montréal : l'émeute du 12 juillet. Meurtre de Hackett sur les degrés conduisant au magasin de Dunn et Cie, Place Victoria ; Montréal : attaque d'une sentinelle des carabinieri Mont-Royal. — La sentinelle plonge sa bayonnette dans le corps d'un des assaillants et le tue ; Le Rocher-aux-Oiseaux, dans le golfe Saint-Laurent ; Tournee de Sir John A. Macdonald dans la province de Québec ; Sweetsburgh ; Discours de Sir John aux citoyens de Bromie, Sheffield et Missisquoi ; Montréal : Procession aux flambeaux en l'honneur de Sir John ; Une série de paysages.

A PROPOS DE POLITIQUE

Les journaux n'ont pas encore fini de s'occuper de la conférence de M. Laurier, dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros. Le *Constitutionnel* a publié, il y a quelques jours, un article remarquable de M. Gérin, sur ce sujet. Comme cet article contient un passage à notre adresse, nous croyons devoir revenir sur la question, pour ajouter un mot d'explication à ce que nous avons déjà dit.

Nous avons appelé le discours de M. Laurier un *discours-programme*. Le *Constitutionnel* trouve cette qualification inexacte :

M. Gélinas, dans *L'Opinion Publique*, appelle ce discours un discours-programme. Pour notre part, nous n'y voyons aucun programme ; nous n'avons pu découvrir ce que M. Laurier entend faire s'il entre au ministère. Non, le seul point de ce discours, c'est une définition de principe politique. M. Laurier dit : " Nous sommes un parti, les conservateurs en sont un autre ; nous gouvernerons chacun notre tour, car telle est la routine en Angleterre, et notre constitution étant copiée sur celle de la Grande-Bretagne, nous devons faire comme on fait dans la métropole et avoir deux partis, le *whig* et le *tory* que l'on peut retracer depuis le commencement du monde."

D'après notre confrère, le discours de M. Laurier, tout en ne constituant pas, suivant lui, ce qu'on peut appeler un *discours-programme*, contient néanmoins une *définition de principe politique*.

Une simple définition de ce genre, faite par un homme ordinaire, dans des circonstances ordinaires, nous le comprenons sans peine, n'aurait guère d'importance, et ne pourrait avoir aucun semblant d'analogie avec un *programme*. Mais venant d'un homme comme M. Laurier, dans une con-

férence annoncée longtemps à l'avance comme un événement important, et cela, dans un moment où l'homme qui s'adresse ainsi à tout le pays est acclamé par son parti comme un chef et un interprète ; nous croyons que, dans de telles circonstances, une *définition de principe politique* peut facilement "avoir l'air d'un manifeste ou d'un programme politique" (c'est l'expression dont nous nous étions servi), et être envisagée comme telle par le public.

Quoiqu'en dise notre confrère, nous persistons à croire qu'il y a, dans le discours en question, plus que le verbiage banal et délibérément embrouillé dont les aspirants ministres se servent quelquefois pour étayer leurs candidatures. Il est assez facile, suivant nous, d'y découvrir des affirmations formelles, non pas nettes et précises, mais ressortant évidemment de l'ensemble de la pièce. Nous avons cru pouvoir résumer ces affirmations, ou *définitions*, en deux mots. Nous avons dit que M. Laurier voulait assimiler le parti libéral canadien au parti libéral anglais. C'est là, en effet, l'idée-mère de la longue conférence, et c'est à cette seule idée que nous avons voulu nous arrêter, comme le savent ceux qui nous ont lu. Or, cela constitue plus qu'une amplification banale, dans la bouche d'un homme qui sera bientôt appelé, de l'aveu de la plupart des organes du ministère, à diriger ce même parti libéral. Il y a là une affirmation ou *définition* de principe qui lie en réalité M. Laurier pour l'avenir, et qui lie par la même occasion le parti qui endosse et accepte cette affirmation ou *définition*. N'y a-t-il pas, alors, dans ce discours, vu les circonstances, quelque chose qui tient de la nature d'un programme politique ? D'après ce discours, n'est-on pas en droit de conclure que M. Laurier, s'il devient chef du parti libéral canadien, entend rester dans les bornes que le parti libéral anglais s'est fixées de tout temps ? Les journaux ministériels, en *embossant* cette déclaration, ne permettent-ils pas de croire que tout le parti, dont ils sont les interprètes, est prêt à suivre M. Laurier dans cette voie ? Est-ce que tout cela ne constitue pas un symptôme important, n'indique pas une phase importante dans l'existence du parti libéral de notre province ? Jusqu'ici, aucun chef autorisé de ce parti n'avait tenu de cette façon ce langage, n'avait désavoué ainsi la politique radicale des *foundateurs*, n'avait affirmé son intention de modeler sa conduite sur celle des *whigs* d'Angleterre, au lieu de la calquer sur celle des républicains démolisseurs de France.

Il est vrai que M. Laurier n'est pas encore chef de parti, et que d'autres, avant lui, ont fait, dans des circonstances à peu près semblables, des déclarations du même genre, par lesquelles le parti, qui les avait encore *embossées*, ne s'est pas considéré comme tout à fait lié !

Quoi qu'il en soit, nous pensons avoir exprimé l'opinion de tous les vrais conservateurs, en disant que le public serait heureux de voir le parti libéral accepter franchement, officiellement, avec sincérité, le rôle que lui indique assez clairement M. Laurier. Aux yeux des conservateurs, en effet, un parti libéral de la nuance des *whigs* anglais vaut infiniment mieux qu'un parti libéral de la nuance des *royges* français. Les partisans de la Confédération — et ils forment l'immense majorité — se ré-

joueraient également en voyant nos institutions actuelles délivrées d'une source de dangers grave, par le fait qu'un parti autrefois hostile se déclare maintenant, par l'organe de l'un de ses chefs, résolu à respecter loyalement et sans restriction la constitution. Puisque nous vivons sous un régime qui fait de l'existence des partis une nécessité politique et presque une nécessité sociale, n'est-il pas préférable qu'il en soit ainsi ? La nationalité et la religion ne s'en trouveront-elles pas mieux ?

Le *Constitutionnel* a l'air de ne pas croire absolument à cette nécessité des partis, de la dualité politique et électorale. Il termine ainsi la période dont nous avons déjà cité la première partie :

On dirait presque, d'après le discours de M. Laurier, que Abel était *whig* ou *libéral national* et que Cain était *tory-conservateur*.

Quelle importance faut-il attacher à ces noms, à ces désignations plus ou moins grammaticales ?

Dans un pays tel que le nôtre, nous n'attachons pas la moindre importance aux noms. Ce qu'il nous faut, ce sont des gens honnêtes pour gouverner ; car les conservateurs, après tout, ne sont pas plus opposés au progrès que leurs adversaires, et le parti de M. Laurier, à quelques exceptions près, parmi ses membres, n'est certainement pas un parti subversif de l'ordre social.

S'il ne s'agissait que de trouver des *honnêtes gens* pour gouverner le pays, sans doute ce serait une chose facile, Dieu merci ! Mais, au risque de paraître paradoxal, nous dirons que cela n'est pas suffisant, et qu'il faut de plus avoir des honnêtes gens qui soient en même temps des hommes de principes. Cela semble comporter qu'il y a des *honnêtes gens* qui peuvent ne pas avoir de principes, ou plutôt avoir des principes mauvais, dangereux. Eh ! bien, oui, il y a des *honnêtes gens*, dans le monde politique, qui sont dans ce cas... du moins dans l'opinion *des autres*. Car il y a et il y aura toujours *des autres*, c'est-à-dire de l'opposition, dans les pays où plusieurs hommes seront appelés à diriger la chose publique — soit, dans tous les pays et toujours. Ne serait-ce que sur la manière d'entendre l'intérêt matériel, commercial ou industriel, d'un pays, ou même d'une section d'un pays, il y aura toujours des opinions différentes et contradictoires chez ceux qui seront appelés à manifester leurs sentiments. Cela suffirait pour maintenir l'existence de deux partis.

Au reste, nous n'avons pas la prétention d'en *remodeler*, sur ce point, à notre confrère, qui est salué par tous comme un maître dans cette science de la politique, et qui est sûr d'attirer l'attention et de faire sensation chaque fois qu'il traite ces questions.

A. GÉLINAS.

Nous publions, cette semaine, un extrait du nouvel ouvrage de M. Faucher de Saint-Maurice : *De Tribord à Babord*. Le volume n'est pas encore entre les mains du public. Il vient à peine d'être mis à la disposition des libraires. C'est donc une primeur, et nous espérons que nos lecteurs nous en sauront gré.

L'ouvrage de M. Joseph Tassé : *Les Canadiens de l'Ouest*, paraîtra ces jours-ci au complet. Nous croyons qu'il suffit d'annoncer ce fait pour assurer le succès de cette publication. L'œuvre de M. Tassé est un monument précieux pour la nationalité canadienne. L'auteur a doublement mérité du pays, par le travail et les re-

cherches qu'il s'est imposés, et par le talent qu'il a déployé dans cette entreprise qu'il a si heureusement menée à bonne fin.

CHOSSES ET AUTRES

M. Nicholls, le gouverneur de la Louisiane, est catholique.

On télégraphie d'Ottawa qu'un bon nombre d'employés du gouvernement doivent être prochainement mis à la retraite.

Le bruit court à Toronto, disent les dépêches, que Sir John Dufferin va être désigné pour succéder à lord Dufferin comme gouverneur-général du Canada.

On mariait, il y a quelque temps, le prince impérial, fils de Napoléon III, à la seconde fille de la reine d'Espagne ; maintenant, on le marie à la fille du maréchal MacMahon, et les commentaires abondent. C'est ce qui explique, disent les républicains, pourquoi MacMahon favorise les bonapartistes.

Le Romeo de Shakespeare était Romeo Montecchio, et Juliette était Juliette Capello. Un écrivain du temps dit que leur histoire est vraie et qu'on montrait leur tombe à Vérone.

La reine Victoria règne depuis près de 40 ans. Les rois qui l'ont précédée sur le trône d'Angleterre n'ont pas tous régné aussi longtemps, mais ils sont morts à un âge avancé. Georges Ier avait 67 ans quand il est mort ; Georges II, 77 ; Georges III, 82 ; Georges IV, 68. La reine parle bien l'anglais, le français, l'allemand et l'italien.

Son Excellence Mgr. Couroy, délégué apostolique, est actuellement à Québec. Il doit partir ces jours-ci pour le Saguenay, où il passera quelques semaines.

Son Excellence Lord Dufferin, et Lady Dufferin, sont de retour de Tadoussac depuis la semaine dernière. Ils sont passés à Montréal mercredi, en route pour Ottawa, d'où ils doivent partir ces jours-ci pour Manitoba.

M. Tilden, candidat à la présidence lors de la dernière élection aux États-Unis, est parti pour l'Europe, mardi dernier, avec M. Bigelow, secrétaire d'État de New-York, et ancien ministre des États-Unis en France. Il sera de retour en octobre.

Le délégué apostolique a loué, sur le chemin Saint-Louis, la résidence connue sous le nom "d'Elm Grove," propriété de la marquise de Bassano. Cette maison est garnie et Son Excellence pourra en prendre possession à son retour de Cacouna.

Le 25 juillet était le quarantième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr. Bourget. Un grand nombre de membres du clergé et de laïques ont profité de cette circonstance solennelle pour aller renouveler à Sa Grandeur, actuellement au Sault-au-Récollet, l'expression de leurs sentiments de vénération profonde.

Un correspondant du *Scientific American* propose d'employer à la guerre des ballons torpilles.

L'idée serait d'envoyer les ballons au-dessus de l'ennemi et de faire éclater la torpille au moyen d'un fil électrique. On calcule qu'une ville pourrait être totalement détruite en employant une quantité suffisante de nitro-clycérine.

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, fait remarquer que la Chambre des députés de France a voté, avant la dissolution, à l'unanimité de 517 voix, un crédit de 200 millions de francs pour l'armée et la marine :

« Au milieu même de cette crise, on ne peut plus accentuer le gouvernement et de la Chambre—ajoute la feuille officielle de Berlin—on constate de nouveau que, toutes les fois qu'il s'agit d'augmenter les forces militaires du pays, les Français n'ont pas de politique de parti, mais seulement une politique nationale. »

La *Lombardia* dit qu'un prêtre de Turin s'est présenté à l'audience du Saint-Père, porteur d'une offrande pour le dernier de Saint-Pierre, le don d'un auguste personnage, en son nom et au nom de son fils. « Qui est-il ? demanda le Saint-Père. — S. A. R. Mgr. d'Aoste (le duc d'Aoste est le second fils de Victor-Emmanuel), qui demande à Votre Sainteté sa bénédiction, répondit le prêtre. »

« Je lui donne de tout mon cœur ma plus paternelle bénédiction, ainsi qu'à son fils et à un autre de sa maison, qui en a plus besoin que lui. »

Le pape a de nouveau affirmé sa volonté de ne jamais quitter Rome, et il a défendu que l'on soulevât cette question devant lui. Il a dit : « Je ne partirai pas à moins que j'y sois contraint par la violence. »

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Un fait plus grave que le passage du Danube s'est produit en Turquie, pendant la dernière semaine. Les Russes ont réussi à franchir la première ligne des Balkans, presque sans effort. Sont-ils tombés dans un piège, ou bien est-ce une victoire réelle, qui serait un désastre pour les Turcs ? La première hypothèse est affirmée par les Turcs, la seconde par les Russes. Voici les dépêches :

Paris, 16 juillet.—On dit que l'Autriche a l'intention de proposer une médiation dès qu'une action définitive aura été prise par les belligérants.

Paris, 17.—L'Autriche continue de lancer des déclarations officielles de sa neutralité en réponse à des circulaires écrites dans un sens contraire. Dans toutes les notes diplomatiques qu'elle envoie aux puissances, elle s'abstient de parler de la bonne entente qui existe entre elle et la Russie, et de l'intégrité de l'alliance formée entre les trois empereurs au début des hostilités. Elle se borne à faire allusion à sa neutralité en termes généraux.

Londres, 17.—Des dépêches de Shumla et de Bucharest nous décrivent la marche des Russes en Europe, qui est souillée des atrocités commises par les Bulgares et les Circassiens, sans être arrêtés par les troupes russes.

La cavalerie pénètre dans l'intérieur et répand partout la terreur. Les familles musulmanes fuient de tous côtés, et lorsqu'elles tombent sous la main des Bulgares, elles sont massacrées sans pitié. Les fugitifs qui arrivent de Shumla et de Verna nous donnent des détails émouvants sur les actes barbares de la soldatesque russe. Les Russes inondent toute la province. Ils occupent la route entre Biela et Teslinik. Ils avancent sur Aidos et Jambeli par la passe de Capon et le chemin de Elmira.

Londres, 18.—La dépêche suivante datée de Tirmova contient le récit officiel du passage des Balkans par l'armée russe :

« Le général Gourko, avec une avant-garde de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie, a traversé les Balkans. Le 14 juillet, il surprit et défit le bataillon turc qui gardait la sortie de la passe près du village de Khaouk. »

Londres, 18.—Une dépêche de Constantinople confirme le rapport disant que les Russes, au nombre de quinze bataillons, avaient traversé les montagnes par le défilé Fivaditzka. On suppose que ce mouvement est une feinte, afin de faire retirer les Turcs de la passe de Shipka, et de les obliger à se rendre à Andrinople.

Constantinople, 18.—Une dépêche officielle mande que Eyoub Pacha a attaqué les Russes, sous le commandement du Grand-Duc Nicolas, au nord de Tirmova, et qu'il les a défaits en leur faisant essuyer une perte de 12,000 hommes. Le Grand-Duc est cerné.

Bucharest, 18.—La nouvelle du passage des Balkans a causé une grande sensation à Constantinople. Une dépêche dit que la presse turque demande aux citoyens de former des corps de volontaires, parce que l'ennemi est à leurs portes. On continue de travailler aux fortifications avec la plus grande activité.

Dans les quartiers-généraux, on croit à une intervention prochaine des puissances.

Deux canonnières turques ont réussi à détruire le pont que les Russes avaient jeté sur la Sistova. Une des canonnières a été subseqüemment coulée à fond par une torpille.

Londres, 19.—Il est rumored à la Bourse qu'il y a eu un armistice signé entre la Russie et la Turquie.

On rapporte que les Russes marchent au sud de Silistrie, qui sera bloquée lorsque le quadrilatère sera coupé en deux, ce qui aura pour effet de protéger les communications russes avec le Danube.

Constantinople, 19.—Abdul Kerim, généralissime de l'armée turque, a été congédié et remplacé par Osman Pacha.

On dit que Redif Pacha a résigné comme mi-

nistre de la guerre. Osman Pacha commande actuellement la division de Widdin.

Constantinople, 19.—Abdul Kerim a télégraphié qu'il couperait la retraite des Russes qui ont traversé les Balkans, et qu'il attendait l'arrivée de Suleiman Pacha pour commencer l'attaque.

Constantinople, 19.—Savfet Pacha, ministre des affaires étrangères turc, a donné sa démission. Arif Pacha, ex-ambassadeur à Vienne, lui succédera.

Savfet Pacha a toujours été en faveur de la paix.

On dit ici que l'armée ottomane sur le Danube a commencé ses opérations offensives mardi dernier.

Arif Pacha, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères, appartient au vieux parti turc qui s'est toujours prononcé en faveur de la continuation de la guerre.

Londres, 19.—Quarante-cinq bataillons russes ont traversé les Balkans. Des dépêches spéciales mandent que l'armée d'Abdul Kerim est engagée dans une grande bataille avec les Russes.

Raouf Pacha, qui avait d'abord cru qu'il avait repoussé le principal corps d'armée russe de l'autre côté des Balkans, n'a fait que chasser un détachement lancé contre lui pour distraire son attention, pendant que la masse de l'armée effectuait son passage en arrière.

Paris, 20.—On sait maintenant d'une façon positive qu'il y a deux partis dans les quartiers-généraux du Czar. L'un, à la tête duquel se trouve Gortschakoff, désire que la Russie, après avoir remporté des succès marqués, impose des conditions, garanties par les puissances européennes, donnant les libertés les plus amples aux chrétiens habitant la Turquie. L'autre parti, dirigé par le général Ignatieff et Tcherkasski, demande la cession de Kars, de Batoum, et d'une partie de la Bessarabie, le licenciement de la flotte turque, et l'indépendance de la Bosnie, de la Bulgarie, de l'Herzégovine et de la Serbie.

Les politiciens qui ont une idée exacte de l'état des affaires, disent que l'heure de la médiation est arrivée, et que si Rustchuk tombe entre les mains du Czar, il ne sera plus temps de lui demander de faire des efforts pour assurer la paix.

Londres, 20.—Le passage des Balkans par l'armée russe a produit à Pesth la plus profonde consternation. Les journaux hongrois demandent que l'Autro-Hongrie agisse immédiatement contre la Russie. Les journaux officiels sont plus modérés, ils demandent du délai jusqu'à ce qu'une bataille décisive se soit livrée.

Vienne, 21.—Une dépêche spéciale de Constantinople dit qu'il est publiquement annoncé que le Sultan songe à abdiquer en faveur de Yousson Izzeddin, fils du dernier Sultan Abdul Aziz.

FRANCE

Paris, 19.—La date des élections générales a été fixée au 15 octobre.

Les dissensions entre les légitimistes et les bonapartistes commencent à être tranchées.

M. de Franclieu, un des sénateurs légitimistes les plus distingués, a écrit une lettre dans laquelle il dit : « Je crois que je puis déclarer au nom de tous les véritables royalistes et des catholiques sincères que nous préférons même la république à l'empire. »

Paris, 21.—Le *Gariboldi* accuse le gouvernement de n'avoir pas rempli les engagements qu'il avait pris avec les bonapartistes. Il dit que si le gouvernement persiste à les oublier, les bonapartistes demeureront neutres jusqu'à ce qu'il aient l'occasion de faire un appel au peuple.

ÉTATS-UNIS

New-York, 19.—La mise en accusation des membres du *Returning Board* de la Louisiane, a été annoncée, puis démentie ; il se trouve enfin que la nouvelle est vraie. Le grand jury de la Nouvelle-Orléans accuse MM. Wells, Anderson, Kenner et Casanave (les deux derniers hommes de couleur), d'avoir falsifié et frauduleusement manipulé les votes électoraux d'un certain nombre de paroisses. On ne peut que déplorer ce procès, qui aura tous les caractères d'une réaction politique, et qui sera contraire aux engagements pris par M. Nicholls au nom du parti démocrate. Mais il n'y a aucun moyen de l'empêcher. Du reste, quelle que soit l'issue de ce procès, elle ne peut ébranler en rien le titre de M. Hayes comme Président des États-Unis.

Cent soixante-dix employés de la douane de New-York ont reçu avis qu'on n'a plus besoin de leurs services. Le service de la plupart de ces cent soixante-dix fonctionnaires destinés se bornait à toucher régulièrement leur traitement. Beaucoup ne demeuraient pas dans la ville, ni même dans l'État. Ils ne venaient que les jours de paiement ; il est même probable que quelques-uns s'éparpillaient les ennemis et les frais de ces déplacements périodiques, en se faisant envoyer leur salaire à domicile.

ATHÈNES ET VERSAILLES

Les scènes grossières qui se sont passées au parlement de Versailles, pendant les séances de la dernière Assemblée, ont soulevé le dégoût général. Ce n'est pas la première fois, néanmoins, que les Chambres françaises donnent un pareil spectacle. Les parlements de France en République n'ont jamais été renommés pour

leur atticisme, et Versailles ressemble moins que jamais à Athènes, depuis que les rois n'y sont plus. Ainsi, à propos des derniers incidents de la Chambre des députés, voici un échantillon de gracieusetés qu'échangeaient entre eux, dans la séance du 18 janvier 1849, les membres de l'Assemblée législative. Alors, comme aujourd'hui, la France était en République :

A droite.—A bas les brigands !
M. Léo de Laborde.—Venez donc nous guilotiner, maintenant, vous verrez !

Une voix.—Que dites-vous de votre ami Carrier, monsieur Crémieux ?

Une autre voix.—Nous ne vous laisserons pas attaquer la monarchie !

Une autre voix.—Vous êtes juif !
M. Crémieux.—L'histoire vous jugera.

A droite.—Vous êtes tout jugé !

Une autre voix.—Et condamné !
M. Crémieux.—Moralisez, et pour cela, instruisez !

Voix à droite.—Bis ! bis !

Une voix à gauche.—C'est une comédie usée.

M. le Président.—Et vous, vous êtes d'une grossièreté usuelle. Vous êtes dans ce coin une *demis-douzaine* de...

M. Bavoux.—Ce sont des piliers de club !

M. de L'Espinaise.—Et de cabaret !

M. Miot parle au milieu du bruit.

M. le Président.—Comment s'appelle celui-là ?

M. Miot.—Miot !

M. le Président.—Je vous rappelle à l'ordre.

Franchement, nos députés, que l'on accuse quelquefois d'exagération de langage, ont de la marge avant d'atteindre ce degré de violence.

LE GÉNÉRAL GRANT ET L'AFFAIRE DE L'ALABAMA

Au moment où le général Grant vient d'être flagorné si généreusement par le public anglais, on lira avec intérêt l'article suivant du *World* de Londres, au sujet d'une question qui n'est pas encore définitivement réglée, et qui a fourni à l'ex-président l'occasion de manifester ses sympathies pour l'Angleterre. C'est le résumé d'un entretien entre M. Grant et le *reporter* du *World* au sujet de la décision arbitrale de Genève sur les réclamations de l'Alabama :

« Je crois, a dit le général Grant, que les bons sentiments entre les deux pays ont toujours été s'améliorant depuis le règlement des réclamations de l'Alabama. J'ai été très-heureux de ce règlement, car sans cela, il y aurait eu certainement une guerre quelque jour, et son attente aurait provoqué de l'exaspération et de mauvais sentiments. »

—Mais, n'est-il pas regrettable, a fait observer le *reporter*, qu'on ait réclamé plus d'argent qu'on n'en pouvait distribuer ?

—C'est une erreur, a repris l'ex-président avec vivacité, et je vais vous l'expliquer. En premier lieu, le Congrès pensait que la somme accordée ne suffirait pas à satisfaire aux plus claires et aux plus pressantes des indemnités réclamées —celles résultant de pertes non couvertes par des assurances ou autrement. Conséquemment, le Congrès a dit aux compagnies d'assurances : Vous n'aurez pas de part dans la somme adjugée, attendu que vous vous êtes indemniées vous-mêmes avec vos primes de guerre. Aux personnes dont les propriétés ont été détruites par les croiseurs et qui étaient partiellement assurées, il a dit : Vous n'aurez pas de part dans l'adjudication, attendu que vous avez touché vos assurances. Ainsi, le plus grand nombre de cas a été écarté. Mais les prix d'assurances étaient si élevés à cette époque, que presque personne n'aurait ses propriétés pour toute leur valeur. Ceux qui ont souffert des dépréciations des croiseurs ont droit à quelque compensation, et lorsqu'on examinera attentivement leurs réclamations, le surplus maintenant disponible n'ira pas loin. Originellement, le Congrès a limité les réclamations dans un cercle très-restreint, et voilà pourquoi il y a eu un surplus. Il faut se souvenir aussi que la somme a été accordée pour préjudices causés aux États-Unis ; et personne ne doute que ces préjudices, s'ils étaient estimés, représenteraient une somme plus considérable que celle donnée à Genève. Sa juste répartition entre les personnes qui y ont le plus de droits peut n'être pas chose facile, mais nous avons éprouvé des dommages pour le moins aussi élevés que la totalité de la somme adjugée, et sa distribution entre les ayant-droit est une toute autre affaire. Soyez sûr que le Congrès fera ce qu'il convient à cet égard lors de sa prochaine session. »

LA SAISON MONDAINE A LONDRES

Au moment où la saison mondaine se termine à Paris, elle est à Londres en plein épanouissement. C'est une véritable avalanche de bals, de raouts, de concerts, tout le peage est en émoi et les salons sont trop étroits pour contenir la foule énorme qui s'y presse. Il y a des soirées où les invités sont si nombreux qu'ils se

contentent de faire inscrire leur nom sur les registres par les huissiers, et que, ne franchissant même pas les escaliers, ils ne figurent pas autrement à la fête. Cette année, le prince de Galles, ce grand leader de l'élégance, a loué pour la réunion d'Ascot le château de lady Downshire, près de Windsor. La princesse de Galles y avait convié plusieurs dames françaises, notamment la marquise de Gallifet et Mme Standish Noailles. Parmi les plus beaux bals, il faut citer ceux de lady Dudley, de la comtesse de Derby, de lady Colchester et celui qu'ont donné les officiers de Woolwich.

Le matin, les cavaliers et les amazones, montant de fringants chevaux, se rencontrent dans Rotten Row, dans Hyde Park. Dans le jour, on lanche, on prend le thé, on se rend aux Garden Parties. Chaque soir il y a un grand dîner : puis les femmes sont en grande toilette au théâtre de Sa Majesté ou à Covent Garden, où brillent en ce moment les plus grandes étoiles musicales du monde ; enfin, la soirée ou plutôt la nuit se termine dans les bals qui ne finissent que le matin, et les élégantes ont à peine quitté leur toilette, qu'infatigables elles prennent la jupe de l'amazone et font vers midi admirer leur incomparable talent d'écuycère sous les beaux ombrages d'Hyde Park.

D'après un ancien usage, chaque saison à son lion, c'est-à-dire un personnage qui fixe plus particulièrement l'attention générale. Cette année, au lieu d'un lion, il y en a deux : un ancien président de République et un empereur : le général Grant et dom Pedro. Le héros de la guerre de sécession aura du reste bien de la peine à lutter contre l'éminent souverain qui, dans toutes les parties du monde, a excité de si respectueuses sympathies, et dont les qualités sont à la fois si solides et si brillantes.

L'empereur du Brésil retrouve à Londres tout le succès qu'il a eu à Paris. Son représentant en Angleterre est un homme sympathique, bien connu parmi nous, le baron de Penedo, qui, par ses goûts et son éducation, est aussi Français que Brésilien.

PRESENTS FAITS AU PAPE

A L'OCCASION DE SON JUBILÉ ÉPISCOPAL

Ces objets sont pour la plupart consacrés au culte et consistent en chasubles, étoles, mitres, chapes de toutes couleurs et de toutes formes, unies, brodées, en étoffes de soie, de velours, ou d'un tissu d'or ou d'argent. Le nombre de ces chasubles est énorme ; nous en avons compté plus de cinq cents.

Les cadeaux sont divisés par compartiments sur lesquels sont inscrits les noms des différents pays d'où ils proviennent. Le nombre des calices, des ciboires, des encensoirs, des croix, des missels, des lampes, des chandeliers, des anneaux, des tabatières, des coussins, des tableaux, vases et bréviaires, est considérable. J'ai remarqué deux beaux vases de Sèvres (don de la paroisse de Sainte-Croix à Paris) d'un surcoussement des bouquets de lis d'argent à tiges dorées, ainsi que quelques statues, une cloche, une machine à raper le fromage, un rouet à filer, des pièces de drap violet et rouge, et, sur une petite table, des saucissons de Bologne (*mortadelle*) très appétissants. A côté vous remarquerez des conserves à l'huile. Il y a un compartiment réservé aux vins. Une quantité de bouteilles de toutes dimensions et de diverses formes composent un brillant trophée. S. Em. le cardinal Howard, en s'arrêtant ce matin devant cette dernière montre, s'écria en riant : « Eh bien ! nous avons aussi notre petite cave ! »

Les soldats de la garde pontificale ont offert une épée avec un fourreau de velours rouge richement brodé. Plus loin sont déposés deux très-beaux sièges destinés à servir de trône au Saint-Père. Ils sont en bois sculpté et doré. L'un d'eux est surmonté des armoiries de Pie IX, mosaïque. La tapisserie du dossier représente la *Charité* et a été offerte, dit-on, par le maréchal Mac-Mahon. Elle est magnifique (*stupenda*).

Le tapis des Gobelins envoyé par le maréchal de Mac-Mahon représentant la *Conception*, de Murillo, est la pièce la plus admirée. Elle l'emporte sur tout le reste sans exception.

Nous n'avons pas pu nous expliquer la signification d'un certain cadeau consistant en un tableau à l'aquarelle représentant la cathédrale de Milan. Au-devant de la façade on voit un char funèbre traîné par quatre chevaux et accompagné d'une foule de citoyens portant des drapeaux déployés, aux couleurs nationales. Le vert, le blanc et le rouge s'y distinguent parfaitement. Un grand nombre de personnes ont visité cette exposition.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

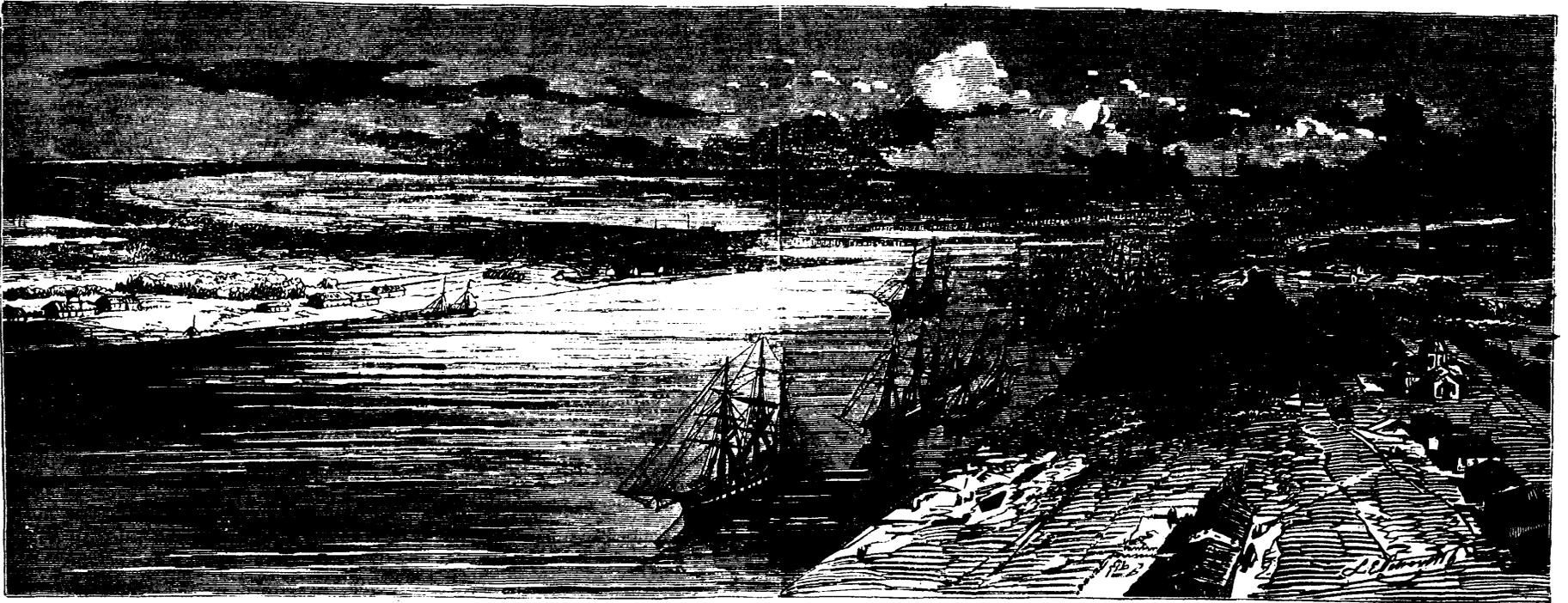
Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU,

223, rue McGill, Montréal.



LES MONITORS TURCS A LA SULINA, PRINCIPAL BRAS DU DELTA DU DANUBE. Dessin d'après nature de M. L.-E. Pétrovitz, correspondant particulier de l'Illustration



MONTREAL.—L'ÉMEUTE DU 12 JUILLET. MEURTRE DE HACKETT SUR LES DEGRÉS CONDUISANT AU MAGASIN DE DUNN & CIE, PLACE VICTORIA. D'APRÈS UN CROQUIS DE A. LEROUX, TÉMOIN OCULAIRE DE TOUT CE QUI S'EST PASSÉ, ET AUX PIEDS DE QUI LA VICTIME EST TOMBÉE MORTE

NOS GRAVURES

Le Rocher-aux-Oiseaux

Extrait du livre de M. Faucher de Saint-Maurice : De Tribord à Babord :

Nous étions rendus au 25 juin, et ce matin-là, il y avait précisément 340 ans que ces rochers avaient été découverts par Jacques Cartier...

Ceci se passait en 1534 : quatre-vingt-douze ans plus tard, en 1626, Champlain croisait dans ces parages et ne constatait plus que la présence de deux îlots, au lieu des trois relevés par Jacques Cartier.

Espèce de citadelle accessible à l'escalade seulement, et continuellement rongée par la mer, le Rocher-aux-Oiseaux dépasse, comme aspect et comme étrangeté, toutes les descriptions que ces voyageurs célèbres en ont faites.

Le Rocher-aux-Oiseaux est un des nombreux endroits du golfe Saint-Laurent où il s'agit de ne pas trop flâner. Il n'est permis aux navigateurs de s'en approcher que lorsque les vents dorment, et sous pareille circonstance n'est besoin de dire que nos chaloupes n'avaient pas mis grand temps à quitter leurs porte-manteaux.

Bon voyage, messieurs, nous cria-t-il en nous voyant nous engager sur le premier échelon ; ayez le pied ferme, et surtout prenez garde à ces maudits margaux.

Ce volatile était le seul ennemi que nous connaissions à LeBlanc qui, un jour, passant près d'un nid et craignant de faire mal à la mère, l'avait donc reculé de la main.

Agénor Gravel battait la marche ; nous grimpons à sa suite et j'étais serro-file. Déjà une

(1) On les nomme perroquets aujourd'hui ; c'est le grand macareux du nord.

(2) Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier, en la terre du Canada, dite Nouvelle France, en l'an 1534, p. 9, publié par la Société littéraire et historique de Québec.

(3) Œuvres de Champlain, p. 104. Édition Laverdière.

partie de l'ascension se terminait ; nous avions derrière nous cinquante pieds d'abîme et la première échelle était dépassée. Il fallait maintenant se rendre à la seconde, séparée de nous par une corniche longue de cinq pas, large de dix-huit pouces et courant sur une pente inclinée (1).

Agénor l'a bien passé. Tire-le.

Tredonnai-je gaiement sur l'air des Canards, et fermement je posai le pied sur l'étroite lisière. En ce moment un caillou roule sous mon talon ferre : la terre et le tuf s'égrèment sous moi ; je les sens qui cèdent et les entends qui tombent à pic dans l'abîme.

A quatre-vingt pieds en l'air, je venais d'éprouver ce mouvement de tanguage que ressentent quelquefois sur terre les personnes qui arrivent de la mer, et je ne sais s'il me fallait passer en cette minute par toutes les agonies du vertige pour en être guéri, mais depuis, j'ai refait cinq ou six fois cette route aérienne, et j'ai grimpé souvent dans les mâtures les plus hautes sans jamais éprouver la moindre faiblesse ni la moindre crainte.

Le spectacle qui nous attendait sur l'île était encore plus extraordinaire que celui que nous avions contemplé du pont du vapeur. Pendant que nous nous reposions sur le maigre gazon du rocher, des myriades de golets, de margaux, de perroquets de mer et de marmettes étaient là, couvant et jacassant à une longueur de bâton (5). Divisés en cantons, comme du temps de Cartier et de Champlain, leurs nids abondaient et surgissaient de partout.

Margot ! Margot ! Lève ton sabot. La danse commence.

Nos matelots, excités par ce chant bachique que Masse ne se serait guère attendu à voir métamorphosé un jour en hymne révolutionnaire, roulaient dans l'espace des quartiers de roche à rendre Sisyphe poitrinaire, tout en continuant à tuer-fête sur l'air que vous connaissez.

A chaque reprise de ce chœur des Noces de Jeannette, les pierres et les coups de fusil partaient drus comme grêle, et il fallait voir les malheureux volatiles dégringoler par grappe dans l'onde qui, ce jour-là, n'était pas aussi amère que leur existence. Franchement, pareille tuerie devenait dégoûtante : c'était avoir des dispositions au meurtre que de taper ainsi sur ces animaux stupides, et comme nos gens y prenaient goût, ce ne fut qu'à force d'instance

(4) Une petite plateforme entourée d'une balustrade en fer, sépare maintenant le point d'intersection des échelles, et rend l'ascension plus commode.

(5) Les marins canadiens ont conservé à deux de ces espèces d'oiseaux les noms que leur donna Cartier, celui du margaux et du golet. Seulement, par abréviation, ils disent golet au lieu de golet. Champlain avait nommé le margaux le tangouet, et en fait une excellente description ; néanmoins il montre, un peu trop de bonne volonté envers ce volatile lorsqu'il écrit que "les petits margos sont aussi bon que rigoureux".

— Ils sont gros comme des oies, dit-il, ont le bec fort dangereux, sont tous blancs hormis le bout des ailes qui est noir, et sont de bons pêcheurs pour le poisson qui ils prennent et portent sur leurs îles, pour manger. Le margaux est le fou de Bazan ; la marmette, le guillemot ; le perroquet de mer, le grand macareux du nord, et le pingouin du golfe, l'abîme à bec en ravier.

que nous parvînmes à faire cesser cette inutile massacre.

Les plumes du fou de Bazan sont soyeuses, très-fourrées, très-blanches, mais donnent une forte odeur de musc. Bien préparées, elles acquiescèrent une certaine valeur dans le commerce, et je suis étonné que quelques-uns de nos industriels n'aient pas encore songé à exploiter cette source de facile revenu.

Trois jours après notre départ, le Rocher-aux-Oiseaux fut saccagé par ces écumeurs de nid ! Ne serait-il pas temps de défendre sévèrement ces excursions périodiques qui tendent à exterminer le gibier ? car ces messieurs ne sont pas difficiles sur les œufs, et empilent à fond de cale tous ceux qui leur tombent sous la main.

Les palmipèdes ne sont pas les seuls êtres ailés qui aient élu domicile sur le Rocher-aux-Oiseaux. Deux grives y ont passé un été. Une autre année, un couple d'émérillons est venu semer la terreur et le deuil au milieu des plus paisibles ménages de l'île, et en 1875 je retrouvai la maison du gardien pleine de fuyettes et de mouches, qui entraient par les fenêtres entrouvertes et sautillaient en becquetant sur le buffet et les modestes meubles du seul abri que présente cette solitude (6).

Le phare du Rocher-aux-Oiseaux est une tour blanche hexagone, qui fut allumée pour la première fois en 1870. Elle est à 140 pieds au-dessus de la haute marée et donne un feu blanc, fixe, dioptrique, de second ordre, qui s'aperçoit à vingt et un milles en mer.

Chaque dimanche soir, pendant l'hiver, le phare du Rocher-aux-Oiseaux rallume ses feux depuis sept heures jusqu'à neuf heures. Si la lumière reste visible pendant ce temps, c'est un signe que tout va bien sur le Rocher, mais si elle se masque trois fois pendant l'espace de ces deux heures, alerte sur la côte de Brion ou de la Madelaine ! Un accident est arrivé aux habitants de l'île. Comme le phare est construit sur un point très-exposé, le ministre de la marine, M. Mitchell, crut devoir donner l'ordre, en 1873, d'ajouter des étais à la tour afin de mieux l'assujettir au roc.

L'habitation du gardien se trouve située à 200 pieds de la lumière. C'est une maisonnette petite, puante et mal tenue ; mais l'impression qu'elle m'avait laissée lors de mon premier voyage s'est effacé depuis : en 1875, elle avait changé de main, et, sous la direction de M. Whelan, était devenue beaucoup plus confortable. En y entrant, on nous montre un puits creusé dans le roc ; il contient 3,000 gallons d'eau de pluie, la seule qu'on puisse se procurer sur l'île : cette fontaine improvisée ne demande pas mieux qu'à être remplacée par une bonne machine à distiller l'eau de mer. Une passerelle court de l'habitation à la lumière ; elle sert de lieu de communication avec la tour, et les jours de vent ses solides garde-fous en fer empêchent le gardien et ses aides d'être emportés par les terribles rafales qui balayent alors tout ce qui ne se trouve pas cloué à ce rocher, où pousse à peine une herbe languissante et étiolée. A quelques pas du corps du logis se dresse une croix, plantée entre de gros morceaux de tuf et protégée par une balustrade en bois, qui est déjà branlante et toute disjointe. En attendant que cet endroit devienne un cimetière, c'est le lieu où, quand le temps est propice, on vient s'agenouiller pour faire la prière du soir et admirer les plus beaux couchers de soleil au monde. Un peu plus loin s'élevait la poudrière et l'abri où se cache le canon chargé d'annoncer d'heure en heure l'approche du récif aux navires surpris par la neige ou par la brume. Un petit tram-way en bois court du dépôt de provision à la maison de la tour, et du côté nord-ouest de l'île, trois ouvriers intelligents, M. M. Jobin, Blanchet et Roza, ont accompli un véritable tour de force en taillant dans le roc une tranchée perpendiculaire, haute de 127 pieds et large de 29, qui permet à une grue de faire mouvoir une boîte suspendue à un câble en fil de fer, et dans laquelle on dépose les effets destinés au phare, lorsque la mer ne brise pas trop de ce côté.

Tout ce qui méritait d'être vu ou étudié sur le Rocher-aux-Oiseaux, l'avait été par nous. Il ne nous restait plus qu'à refaire le précipice, où nous nous engageâmes allègrement, escortés en route par quelques morceaux de coke anglais provenant d'un quart arrêté dans son ascension par une anfractuosité du rocher, et que maître LeBlanc, attaché au bout d'une forte corde, s'en était allé défoncer à grand coup de hache. Au milieu de ce bombardement d'un nouveau genre, nous descendions le plus tôt possible, qui ayant des chapelets d'œufs enroulés autour du cou, qui des peaux d'oiseaux suspendues derrière lui par des bouts de ficelles, chacun évitant les projectiles qui lui passaient le long des oreilles, et tous arrivant tant bien que mal au pied du rocher, où notre équipage nous attendait, en dé-

(6) M. F. X. Bélanger, le savant conservateur du musée zoologique de l'Université Laval, a eu la complaisance de déterminer la classification de quelques-uns des petits oiseaux que nous vîmes sur le rocher. Ils appartiennent au genre *Melospiza varia* de Vieillot, ainsi qu'un genre *Dendroica aestiva* et *Dendroica castanea* de Baird, et font partie de la nombreuse famille des *Sylviidae*, oiseaux qui vivent exclusivement d'insectes et habitent ordinairement les forêts.

fendant les flancs de la baleinière contre les morsures de la falaise.

L'opération du ravitaillement était finie ; mais pour y arriver que de courage et de mépris de la fatigue il avait fallu à nos pauvres matelots ! Dans l'eau jusqu'au cou, les uns empêchent les chaloupes de frapper avec le rissac, les autres aident à débarquer et à rouler sur deux madriers mal assujettis les quarts de poudre, de pétrole et de provisions destinés à l'île, les troisièmes travaillent à la grue ou dégagent les objets qui se mêlent et ne peuvent arriver à destination. C'est ainsi que chaque escale se hâte de faire sa besogne, sous le commandement d'officiers qui montrent l'exemple et ne s'épargnent guère. Les lieutenants LeBlanc, Savard et Couillard-Després sont là payant de leur personne, et je ne crois pas qu'on puisse rencontrer des gens plus dévoués et de meilleure humeur. Puis, quand la rude besogne est terminée, quand, après douze heures de ce travail, les baleinières reviennent à bord, ces hommes trempés et rompus, qui devraient être sur les dents, gagnent leur carré en chantant, et trouvent encore le moyen d'exploiter la vieille gaieté gauloise, en riant aux éclats et en faisant des lazzis sur les aventures de la journée.

LE JUIF ERRANT

La ville de New-York est en ce moment favorisée d'une visite qui ne sera pas l'un des moindres événements de sa légende, quand New-York aura une légende. C'est au *World* que le personnage mystérieux a fait sa première apparition. Son entrée dans le bureau de rédaction de ce journal a été une véritable révolution : on une révélation, ce qui est quelquefois la même chose. Il a été droit à l'un des rédacteurs, qu'il a reconnu tout de suite pour l'homme du destin, et s'est assis brusquement sur une chaise comme un touriste qui est à son aise partout, ayant beaucoup voyagé. Puis, sans mot dire, il a tiré de sa poche la poche profonde d'un *ulster* — une liasse de papiers étranges, roux, élimés sur les plis, se dominant des airs palimpsestes, qu'il se mit silencieusement à arranger. Pendant ce temps, le rédacteur du *World* le regardait à loisir. C'était un homme sans âge, grand, parcheminé par le hâle plus que par le temps, abritant une forêt de cheveux incultes sous un panama gigantesque, et dont ce qu'on voyait de ses traits émergeait d'un double arc de sourcils en broussailles et d'un fourré profond de barbe en taillis : le tout fauve avec des îlots gris :

Jamais on n'avait vu Un homme aussi barbu.

Il leva enfin les yeux, où brillait une lueur voilée de mélancolie, et dit d'une voix profonde : " Je m'appelle Henry Wentworth Monk." Mais en même temps le rédacteur lisait sur une carte de visite égarée comme par hasard parmi les papiers : au verso : Ahasverus ; au verso : Cartaphilus. Cartaphilus était, on se le rappelle, le nom du cordonnier qui refusa de laisser Jésus se reposer un instant dans sa boutique en montant au Calvaire. — Ahasverus est le nom que lui donne la légende qui fait du *Juif Errant* un serviteur de Pilate. Bref la chose était claire : notre confrère était en face de l'homme à qui le Christ a jeté cette parole fatidique : " Tu marcheras toi-même pendant plus de mille ans." Il y a dix-huit cents ans de cela, et le vieux maudit marche toujours. On sait que sa présence a été signalée pour la dernière fois à la représentation des *Nibelungen*, à Bayreuth.

Quoi qu'il en soit, il est à New-York maintenant ; c'est sur. Il vient du Canada. Il paraît qu'il est fatigué de ses pérégrinations dix-huit fois centenaires, et qu'il songe à la retraite. Il pense avoir trouvé le mot du rébus de sa destinée, et que sa pénitence finira quand il aura reconstruit le Temple de Salomon. C'est pourquoi profitant du moment où le sultan a besoin d'argent, il a entrepris de lever des souscriptions, non-seulement pour payer les maçons et faire fabriquer un chandelier à sept branches, mais encore pour acheter la Palestine, dont il fera le centre du monde, et Jérusalem, qui deviendra la capitale de l'*Univers*. Il a l'appui des 6,000 juifs qui habitent Jérusalem, en compagnie de 7,000 mahométans, de 5,000 chrétiens, grecs et latins, et de quelques centaines d'Arméniens, Syriens et protestants. Monk-Ahasverus-Cartaphilus a déjà recueilli pas mal de livres sterling à Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, etc. Il a l'intention d'aller à Paris proposer son projet à la Chambre des députés ; mais le moment est peu propice, et il ne trouverait guère de souscripteurs qu'au banc des ministres. En attendant, il vient sonder les goussets new-yorkais. Pourquoi a-t-il commencé sa tournée par le *World*, nous l'ignorons, à moins que, étant citoyen du *Monde*, il ait pensé se trouver là en famille. De fait, il y a été bien accueilli, et notre confrère lui a littéralement accordé sa publicité. Maintenant, il n'a plus qu'à tendre les vastes poches de son *ulster*. La souscription est ouverte. Bonnes âmes, passez à la caisse ! — *Courrier des États-Unis*.

LA PATTE DE DINDON

Ce matin, à propos d'un plaisir manqué, je dis en riant à mon fils : " Je vois que tu as besoin que je te fasse une petite leçon.

— Eh ! sur quoi, père ? — Sur une disposition que tu tiens de moi, hélas ! et dont je voudrais bien te guérir. — Quelle est-elle ?

Le récit d'une petite aventure de ma vie d'écolier te l'apprendra. J'avais dix ans ; j'étais au collège ; je rapportais chaque lundi de mes parents la grosse somme de quinze sous, destinée à payer mes déjeuners du matin, car le collège ne nous fournissait pour ce repas qu'un morceau de pain tout sec.

Un lundi, en entrant, je trouve un de nos camarades (je me rappelle encore son nom, il se nommait Couture) armé d'une superbe patte de dindon : je dis patte et non cuisse, car l'objet tout entier se composait de ce que, dans mon ignorance, j'appellerai un *thibou*, et de la patte avec ses quatre doigts, le tout recouvert de cette peau noire, luisante et rugueuse, qui fait que le dindon a l'air de marcher sur des brodequins de chagrin.

Dès que mon camarade m'aperçut : "Viens voir ! me dit-il, viens voir !" J'accours ; il serait le haut de la patte dans ses deux mains, et, sur un petit mouvement de la main droite, les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient comme les doigts d'une main humaine. Je restai stupéfait et émerveillé. Comment pouvait-il la faire agir ? Un garçon de dix-huit ans qui va au spectacle, et qui suit le développement du drame le plus merveilleux, n'a pas les yeux plus écarquillés, les regards plus ardents, la tête plus fixement penchée en avant, que moi, en face de cette patte de dindon. Chaque fois que ces quatre doigts s'ouvraient et se refermaient, il me passait devant les yeux comme un éblouissement. Je croyais assister à un prodige. Lorsque mon camarade, qui était plus âgé et plus malin que moi, vit mon enthousiasme arivé à son paroxysme, il remit sa merveille dans sa poche et s'éloigna. Je m'en allai de mon côté, mais rêveur et voyant toujours cette patte flotter devant mes yeux comme une vision.

"Si je l'avais, me disais-je, j'apprendrais bien vite le moyen de la faire agir. Couture n'est pas sorcier. Et alors... comme je m'amuserais !"

"Je n'y tins plus, je courus à mon camarade."

"Donne-moi ta patte !... lui dis-je avec un irrésistible accent de supplication. Je t'en prie !..."

"Ma patte !... Te donner ma patte !... Veux-tu t'en aller ?"

"Son refus irrita encore mon désir. — Tu ne veux pas me la donner ?..."

"Non !"

"Eh bien !... vends-la moi !"

"Te la vendre ? Combien ?"

"Je me mis à compter dans le fond de ma poche l'argent de ma semaine..."

"Je t'en donne cinq sous !"

"Cinq sous !... une patte comme celle-là ? Est-ce que tu te moques de moi ?"

"Et prenant le précieux objet, il recommença devant moi cet éblouissant jeu d'éventail, et chaque fois ma passion grandissait d'un degré."

"Eh bien, j'en offre dix sous."

"Dix sous !... Dix sous !... reprit-il avec mépris !... mais regarde donc !..."

"Et les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient toujours !"

"Mais enfin, lui dis-je en tremblant... combien en veux-tu ?"

"Quarante sous ou rien !"

"Quarante sous !... m'écriai-je, quarante sous ! près de trois semaines de déjeuners ! par exemple !"

"Soit ! à ton aise !"

"La patte disparut dans sa poche, et il s'éloigna. Je courus de nouveau après lui."

"Quinze sous !"

"Quarante !"

"Vingt sous !"

"Quarante !"

"Vingt-cinq sous !..."

"Quarante !..."

"Oh ! diable de Couture ! comme il aura fait son chemin dans le monde ! comme il connaissait déjà le cœur humain ! Chaque fois que ce terrible mot *quarante* touchait mon oreille, il emportait un peu de ma résistance. Au bout de deux minutes je ne me connaissais plus !"

"Eh bien donc, quarante !... m'écriai-je. Donne-la moi !"

"Donne-moi d'abord l'argent, reprit-il. Je lui mis dans la main les quinze sous de ma semaine, et il me fit écrire un billet de vingt-cinq sous pour le surplus... Oh ! le scélérat ! Il était déjà homme d'affaire à treize ans !... Puis, tirant enfin le cher objet de sa poche :

"Tiens, me dit-il, la voilà !..."

"Je me précipitai sur elle !... Au bout de quelques secondes, ainsi que j'avais prévu, je connaissais le secret et je tirais le tendon qui servait de cordon de sonnette, aussi bien que Couture. Pendant deux minutes, cela m'amusa follement ; après deux minutes, cela m'amusa moins ; après trois, cela ne m'amusa plus du tout ! Je tirais toujours parce que je voulais avoir les intérêts de mon argent... Mais le désenchantement me gagnait... Puis vint la tristesse. Puis le regret, puis la perspective de trois semaines de pain sec ! puis le sentiment de ma bêtise... et tout cela se changeant peu à peu en amertume, la colère s'en mêla... et au bout de dix minutes, saisissant avec une véritable haine l'objet de mon amour, je le lançai par dessus la muraille, afin d'être bien sûr de ne plus le revoir !..."

"Ce souvenir m'est revenu bien souvent depuis que je n'ai plus dix ans, et bien souvent aussi j'ai retrouvé en moi l'enfant à la patte de dindon. Cette impétuosité de désir, cette impatience de tous les obstacles qui me séparaient de la possession désirée, cette folle imprévoyance, cette puissance d'illusion égale seulement, hélas ! à ma puissance de désillusion : tous ces traits de caractère se sont mille fois revivifiés."

que dis-je ! se réveillent encore en moi dès qu'une passion m'envahit. Oh ! on n'étudie pas assez les enfants ! On traite leurs sentiments de puérilités ! Rien n'est puéril dans l'âme humaine. L'enfant ne meurt jamais tout entier dans l'homme, et ce qui est puéril aujourd'hui peut être terrible ou coupable demain ! Les passions sont différentes, mais le cœur où elles poussent est le même, et le meilleur moyen de bien diriger un jeune homme est d'avoir bien observé le garçon de dix ans. Ainsi, cette patte de dindon m'a fort servi. Vingt fois dans ma vie, au beau milieu d'une sottise, ce souvenir m'est revenu... "Tu seras donc toujours le même ?" me disais-je, et je me mettais à rire, ce qui m'arrêta court. Il n'y a rien de plus utile que de se rire au nez de temps en temps."

Je me retournai alors vers mon fils, et je lui dis : *Cette folle montre...* que les fils ressemblent quelquefois à leurs pères.

ERNEST LEGOUVÉ.

A QUOI TIENT L'AMOUR

"Ah ! vous voilà ! enfin ! Venez, mon cher docteur, venez, j'ai un besoin de vous voir ! Vous ne savez pas... il arrive ! Oh ! ne faites pas l'ignorant ! N'avez-vous pas deviné mon secret, d'ailleurs le monde a dû vous l'apprendre ; au surplus je veux vous le dire, n'êtes-vous pas pour moi le meilleur des amis, presque un père ; eh bien ! depuis six mois, une passion insensée s'est emparée de ma vie. J'aime avec ardeur, avec folie, et je suis la plus malheureuse des créatures humaines !"

"Il ne vous aime plus ?"

"Si fait."

"Il est infidèle ?"

"Non pas, mais il était absent, au Monténégro, il ne sait rien de cet affreux mal qui m'a défigurée."

"Oh ! par exemple..."

"Oh ! mon cher docteur, je ne me fais pas d'illusion, je n'aurai pas certainement, grâce à vous, ces creux, ces marques abominables, mais mes traits ont grossi, ma peau est rougie... je suis laide maintenant... eh bien ! m'aimera-t-il encore ? Voilà la question que je me pose sans cesse, sans repos, depuis que j'ai reçu l'annonce de son retour."

"Vous lui faites l'injure d'en douter : quel serait donc cet amour-là ?"

"Mais le vrai, le seul, qui naît d'un regard, d'un serrement de main, dès le premier mot qui lui échappe et qui s'envolant parce qu'il est convaincu ! Ce ne fut pas long : c'était un soir, au bal, que je le rencontrai, et en rentrant chez moi je sentis que je lui appartenais !"

"Il est donc bien séduisant ?"

"Superbe !"

"Des qualités ?"

"Je ne sais pas."

"Comment ! vous ne savez pas et vous engagez une partie..."

"Sans avoir les atouts dans mon jeu, n'est-ce pas ? Mais est-ce qu'on parle à coup sûr ? Est-ce qu'on joue pour gagner ? Ah ! mon pauvre docteur, vous parlez de l'amour, vous ne savez pas ce que c'est !..."

"Je suis marié et père, madame."

"C'est vrai, pardonnez-moi, je suis folle ! J'ai dans le cœur, dans la tête, tous les tourments de Penfer !..."

"Cette anxiété me tue, c'est une torture au-dessus de mes forces. Aussi, voilà le parti que j'ai pris, il est irrévocable !"

"Dans deux jours il sera ici, pas un mot de moi ne l'aura prévenu."

"Lorsque cette porte s'ouvrira pour le laisser passer, j'irai droit à lui, je le regarderai bien en face, les yeux dans les yeux ! Si son visage exprime la stupefaction, ma cause sera jugée... et perdue, et comme je ne pense pas vivre sans l'amour de cet homme, et que je ne veux pas de son amitié, s'il ne m'aime pas, je me tuerai !..."

"Mais, malheureuse enfant !"

"Pas un mot, bon docteur ; votre main, j'ai tenu à vous remercier du fond du cœur de vos soins paternels. Abandonnez-moi. — Adieu."

II

Quinze jours se passèrent : de retour à Paris, je me consacrai à mes malades ; ma vie fut tellement occupée, tellement envahie, que j'oubliai un peu, je l'avoue humblement, ma belle amoureuse."

Un matin, j'étais à déjeuner, me reprochant cet oubli, lorsque je la vis entrer. Sa vue me fit éprouver un vrai soulagement, un vrai plaisir ! Elle était resplendissante de jeunesse et de beauté !"

"P'allai à elle les deux mains ouvertes :"

"Que je suis heureux de vous revoir, chère madame, mais quelle folie ! vous n'avez vraiment fait peur ! Je savais bien, moi, qu'il vous aimait toujours !"

"Il n'y paraît plus, n'est-ce pas ? Le cold-cream, la poudre de riz ont achevé la cure. (*Se regardant dans la glace.*) Ce bon docteur, c'est grâce à lui pourtant, aussi je l'adore. (*Toujours se regardant.*)"

"Lui ?"

"Qui ça lui ?"

"Celui qu'on attendait, pour lequel on voulait..."

"Oh ! ne parlons pas de cela, je vous en prie... C'est mon enchevêtrement."

"Mais encore ?"

"Eh bien ! mon cher, figurez-vous que le lendemain, je crois, à une heure du soir, j'entendis un formidable coup de sonnette, je prends

ma lampe, j'enlève l'abat-jour, je veux jouer mon va-tout ! Je vais à lui, en me disant : ma vie est entre ses mains."

"La porte s'ouvre, je ne le reconnais pas : c'est lui, ce n'est pas lui, mais sa charge, sa caricature."

"Un œil fermé par une blessure, mais une blessure qui a l'air d'un mal ! pas une de ces belles balafres qui affirment leur provenance glorieuse, et qu'on aime à voir..."

"Aux autres..."

"Un teint chocolat, les cheveux blancs, mais... les dents noires, mal tenues, sentant le bateau, le chemin de fer... venant chez moi en débotté, cela n'a pas de nom."

"C'est sans excuse."

"Ah ! quel climat, docteur, que ce Monténégro, pour vous arranger quelqu'un ainsi en quatre mois !"

"Disons déranger."

"Et quand je pense à ce que j'ai souffert ! et pour qui ! grand Dieu ! Mais c'est-à-dire qu'il n'avait pas fait deux pas que j'ai senti que je ne l'aimais plus ! Mais du tout, du tout !"

"Vous riez ! J'étais bien folle, n'est-ce pas ? mais maintenant..."

"Je pars pour Nice. Je viens de me commander douze robes—des amours."

"A propos, moi qui ne vous dis pas, j'ai une chance inouïe ! figurez-vous que je n'ai gardé qu'une marque à la figure, et encore elle a eu l'esprit de se nicher à côté d'un grain de beauté, de sorte, qu'en l'aidant un peu avec mon pinceau, j'en fais une chose ravissante."

"Adieu, mon sauveur !"

NIENTE.

LES VIEILLES FEMMES

J'ai passé hier une soirée chez une vieille amie à moi qui est bien la plus aimable personne qu'on puisse imaginer."

En principe j'adore les vieilles femmes ; d'autant plus qu'elles deviennent extrêmement rares ; on n'en fait plus. La plupart des vieilles femmes ne sont maintenant que des jeunes femmes hors de service, mises au rebut, ayant toutes les amertumes, toutes les aigreurs de l'employé condamné à la retraite. Elles n'ont point digéré leur passé et se traînent vers l'avenir en lui montrant le poing."

L'amie dont je parle n'est point ainsi : c'est un être qui n'est point déchu, mais qui s'est transformé. Ses yeux n'ont plus la même expression qu'autrefois, mais leur expression est séduisante encore. Elle sait bien qu'elle a été femme, mais elle parle en homme de cet état passé et se souvient d'elle-même comme on se souvient d'une amie intime qu'on aime encore, mais qui n'est plus. Un jour nous regardâmes ensemble un portrait où elle était représentée une harpe à la main."

"Dans ma jeunesse, me dit-elle, on pinçait de la harpe :—que voulez-vous faire à cela ? on n'est pas parfait ! Ce qu'il y a de certain, c'est que nous n'en étions pour cela ni plus sottes ni plus laides... Et cependant, est-il sûr que nous ayons eu, pauvres vieilles que nous sommes, notre moment de jeunesse et d'éclat ? A force de voir les autres en douter, je finis par en douter moi-même. Nous avons beau montrer nos portraits d'autrefois où nous sommes représentées en jeunes nymphes étonnées, assises sur des rochers vert bouteille, on lorgne ces peintures comme un vieux habut, et après un sourire incrédule on nous dit en nous embrassant :"

"Chère vieille grand-mère, rentrez donc dans votre chambre, vous allez vous enrhumier."

Mais il s'agit bien de rhume ! Cette nymphe ce fut moi, monsieur, moi-même : ce portrait était bien parlant. Cet ajustement léger fut celui que je portais. C'était la mou brasse... Il n'est pas jusqu'à ce site agreste et solitaire, jusqu'à cette cascade, dis-je, qui n'aidât à la ressemblance. Quand je vois passer sous mes fenêtres, à certains jours anniversaires, les débris de la grande armée, je suis prise d'une véritable émotion. Tous ces pauvres vieux empanachés, brisés, cassés sous leurs costumes flétris et trop larges, me font penser à moi. On sourit en les regardant ; il semble que de ces milliers d'hommes il ne reste plus qu'une brassée de loques."

Y a-t-il donc une loi morale qui autorise le présent à rire de ce pauvre passé, sans lequel il n'aurait pas de raison d'être ? Enfants qui héritez de vos pères, ne vous moquez pas trop de leurs habits, de peur que vos fils ne partent un jour d'un grand éclat de rire à la vue de vos premiers cheveux blancs."

Les générations se suivent et s'enchaînent comme les grains d'un chapelet, la grande solidarité humaine les unit en une même famille. C'est vainement que celle-ci voudra démarquer le linge de la défunte ; quoi qu'elle fasse, elle payera la note de la blanchisseuse."

Pourquoi sourire en regardant la place que nous vous laissons : pour vous être moqué de notre fauteuil, véritablement, en serez-vous mieux assis ?"

Si vous voulez que nous applaudissions à vos progrès, respectez du moins nos vieilles barbaques avec lesquelles vous construirez peut-être vos palais."

Vous êtes gens, dites-vous, à vous suffire à vous-mêmes, à ne point avoir besoin de l'opinion des vieillards. Et c'est en cela que vous avez tort ; vous serez vieillards aussi, on ajoutera des flèches à vos cathédrales. Croyez-vous qu'alors vous ne revendiquerez pas l'honneur d'être la base ?"

Comme il serait sot le palais de Venise qui rirait de ses pilotis et mépriseraient ceux qui le supportent !"

Si élevé que soit le piedestal du haut duquel domine un grand homme, c'est avec les pierres du tassé que fut construit ce piedestal. Le jour où le plus grand homme, se croyant soutenu par les anges, méconnaît ce qui l'élève et dans sa folie donne un coup de pioche, il fait comme le maçon qui dénoue les liens de son échafaudage : il se condamne à mourir écrasé sur le pavé."

P. V.

LES DÉBUTS D'UN ACADÉMICIEN

Voici une curieuse anecdote rapportée par un journal parisien, sur la jeunesse et les débuts de M. Victorien Sardou, le nouvel académicien :

Il passait dans une rue de Paris, près de l'École de Médecine, un soir d'hiver, se demandant si la vie valait décidément tant de labeur inutile, et si la destinée ne lui montrerait pas éternellement un visage de bronze. Il en était à ces moments de découragement amer qui rendent possibles toutes les folies, le suicide avant toutes, qui est après tout une folie courageuse."

Il s'était, pour laisser tomber la pluie, mis à l'abri sous une petite porte cochère qu'il quitta tout à coup, sans savoir pourquoi, instinctivement. Un charbonnier ou un porteur d'eau, un pauvre Auvergnat, prit alors sa place sous la porte cochère, en disant éloquentement par son rire muet : "On y est bien !" — Cela, pendant que Victorien Sardou continuait sa marche."

Tout à coup, un grand bruit se fait. Sardou se retourne et il aperçoit un homme qu'une grosse pierre, se détachant d'une voiture de transport, vient d'écraser en tombant. Et cela, à la place même qu'il a machinalement quittée, lui, le désespéré. Le malheureux Auvergnat qui lui a succédé est mort, tout sur le coup. A une minute de distance, le sort a choisi pour tuer un des deux hommes qui ont cherché un abri sous la porte cochère."

Les malheureux sont superstitieux. Victorien Sardou, profondément ému par la mort de cet inconnu, reprit courage."

"Si je ne sais quel instinct, se dit-il, m'a fait quitter cette place où la destinée avait marqué la mort de quelqu'un, c'est que je ne dois pas finir pauvre et méconnu, c'est qu'il faut travailler, lutter, espérer encore ! Allons, *aux armes !*" On sait combien il a eu raison."

Tennyson, le poète anglais, ayant adressé un sonnet assez bizarre à Victor Hugo, à propos de son dernier recueil de vers : *L'Art d'être grand-père*, a reçu du poète français la lettre suivante :

"Mon éminent et cher confrère,

"Je lis avec émotion vos vers superbes. C'est un reflet de gloire que vous m'envoyez. Comment n'aimerais-je pas l'Angleterre qui produit des hommes tels que vous ! l'Angleterre de Wilberforce ! l'Angleterre de Milton et de Newton ! l'Angleterre de Shakespeare !"

"France et Angleterre sont pour moi un seul peuple, comme vérité et liberté sont une seule lumière. Je crois à l'unité humaine, comme je crois à l'unité divine."

"J'aime tous les peuples et tous les hommes et j'admire ces nobles vers."

"Recevez mon cordial serrement de main."

"Victor Hugo."

A Pathos, Pathos et demi !

* *

Le jeune Hector revient de sa pension et montre à son papa son bulletin émaillé de notes médiocres."

"Des passables ? fait le père en fronçant les sourcils... Tu sais, Hector, que je n'aime pas ça."

"C'est ce que j'ai dit à mon maître. Je lui ai dit : "Papa n'aime pas les passables." Eh bien, y m'en a collé tout de même."

* *

L'autre jour, un paysan voit un homme se jeter à l'eau ; il s'y jette après lui et a le bonheur de le retirer sain et sauf."

Mais, voilà qu'un quart d'heure après il aperçoit son homme accroché à la maîtresse-branche d'un chêne."

"Si c'est une idée fixe, se dit-il, laissons-le faire..."

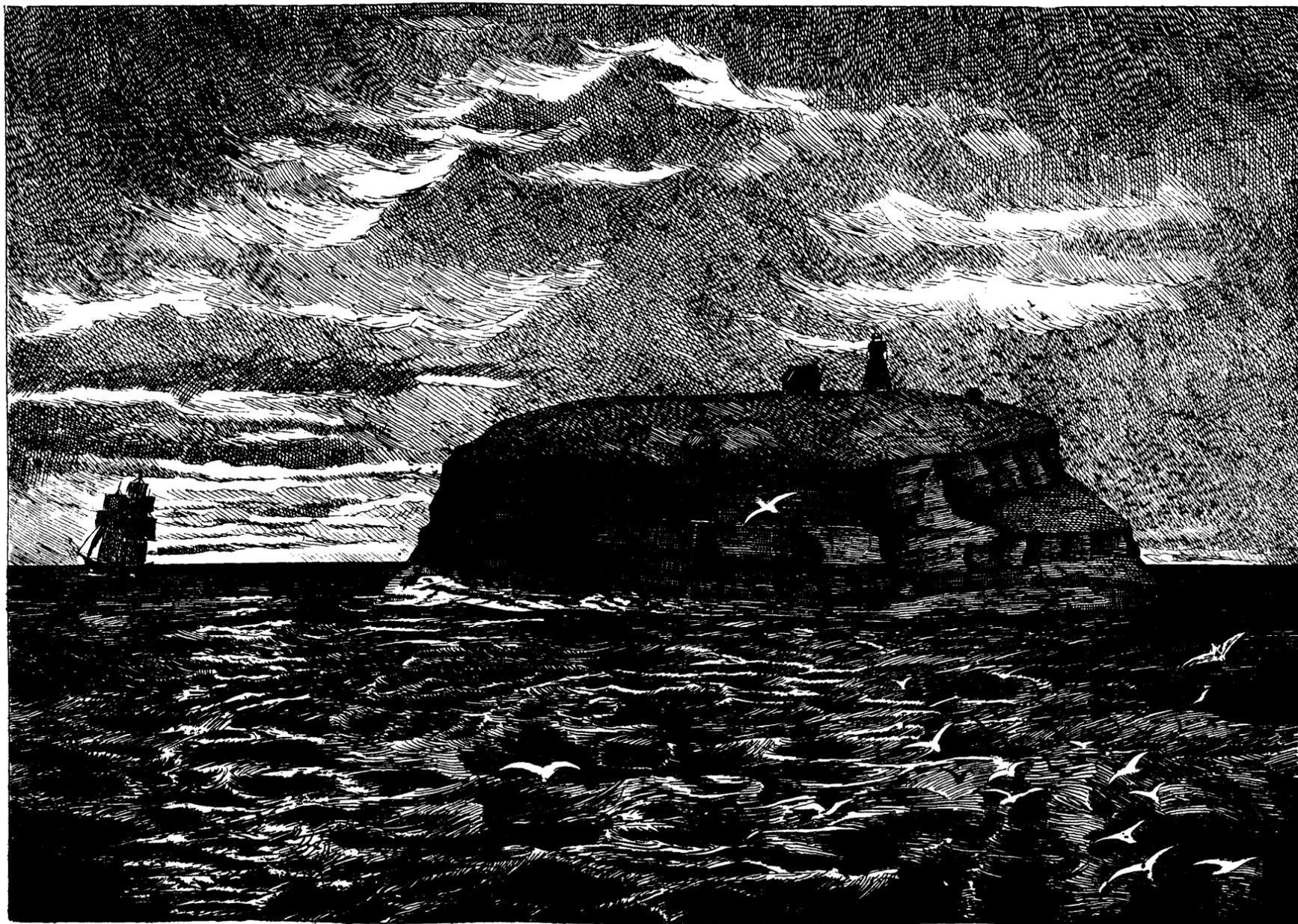
Le soir, il reçut du maire de la localité une verte semonce pour avoir laissé un homme se suicider sous ses yeux."

"Que voulez-vous ? fit-il en forme d'excuse, je venais de le retirer de l'eau, j'ai cru qu'il s'était pendu pour se sécher."

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur Parisien* de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centims. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada."

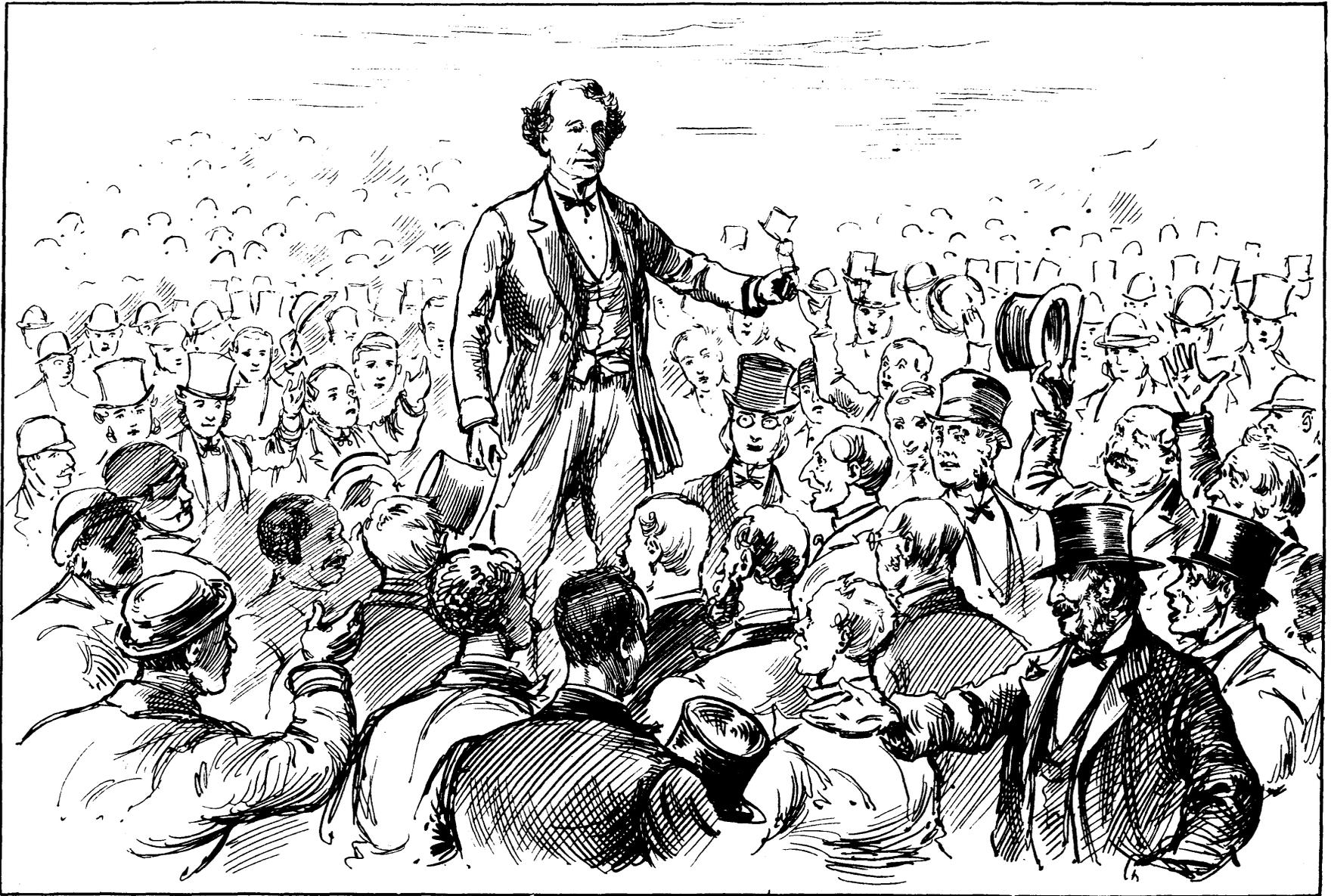


MONTREAL—ATTAQUE D'UNE SENTINELLE DES CARABINIERS MONT-ROYAUX. LA SENTINELLE PLONGE SA BAYONNETTE DANS LE CORPS D'UN DES ASSAILLANTS ET LE TUE

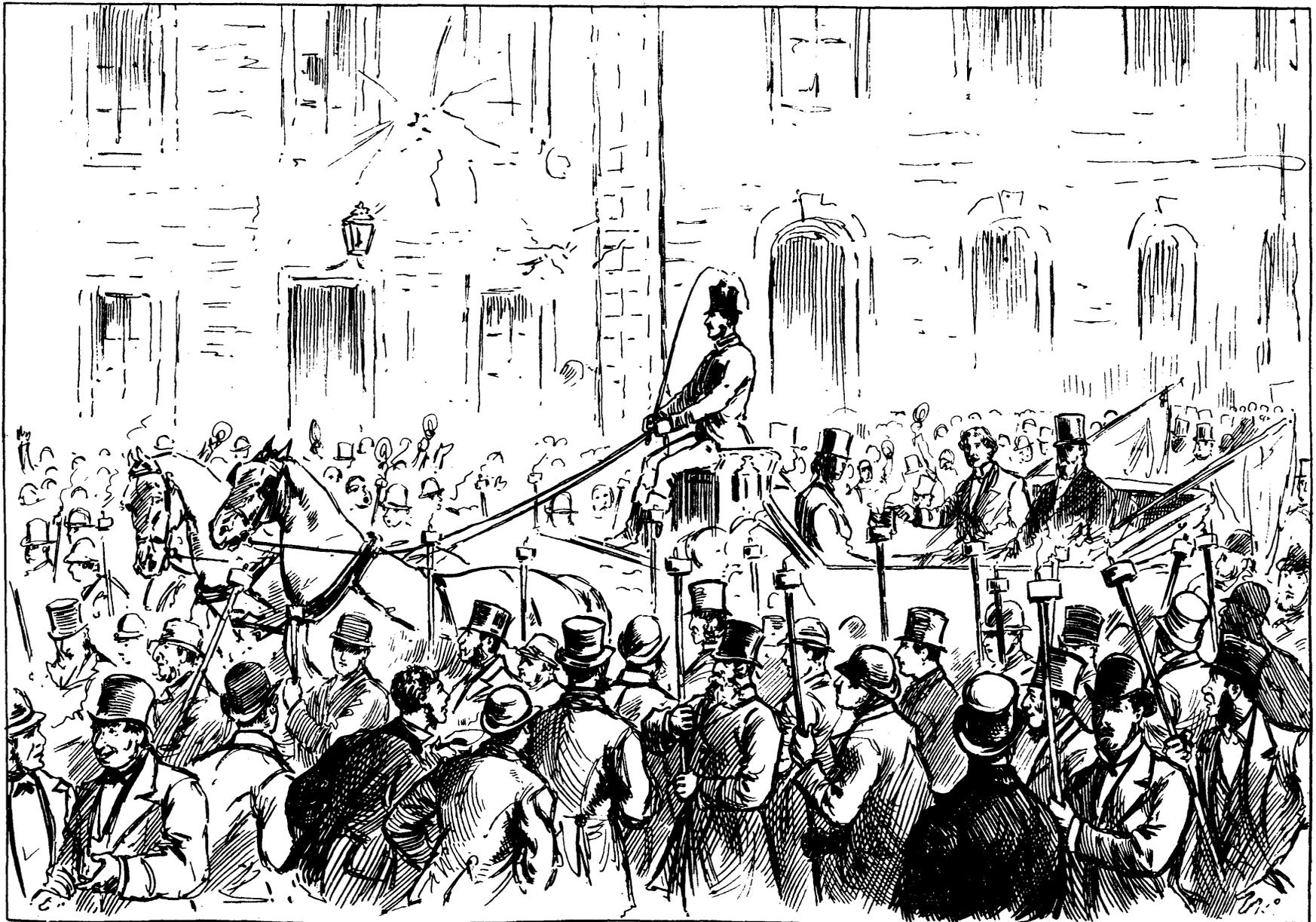


LE ROCHER AUX OISEAUX, DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

TOURNEE DE SIR JOHN A. MACDONALD DANS LA PROVINCE DE QUEBEC



SWEETSBURGH—DISCOURS DE SIR JOHN AUX CITOYENS DE BROME, SHEFFORD ET MISSISQUOI—CROQUIS DE NOTRE ARTISTE SPÉCIAL



MONTREAL—PROCESSION AUX FLAMBEAUX EN L'HONNEUR DE SIR JOHN—D'APRÈS UN CROQUIS PRIS SUR LES LIEUX

CHARMANT !

M. Fréchet, ayant consulté M. Alfred Garneau pour savoir s'il devait mettre une préface à son volume de poésies, M. Garneau lui adressa la charmante réponse qui suit :

« La Muse, notre Très-Serénissime
Souveraine—
Ainsi chante au harpe allemand—
« Ne daigne ici dire les causes
« Des dons roses
« Qu'à pleines mains elle répand !... »

Louis, laisse, sans qu'on leur fasse
De préface,
Tes poèmes prendre leur vol ;
Et qu'aujourd'hui l'aile refuse
Cette excuse
Au pied-bot, ce captif du sol !

Où voit-on que l'oiseau des nues
Aux tortues
Explique les souffles du ciel ?
Où vois-tu que l'abeille dise
Au cygne
Comment elle dore son miel ?

Gloire à l'aigle ! Aux cimes fidèle,
Sa grande aile
Dans son essor frôle l'éclair.
Gloire aux abeilles de l'Hyvette !
Au poète
Dont vibre l'hymne ardent et clair !... »

Si des sots critiques la foule
Qui s'école
A petit bruit dans les journaux,
Soudain, à ta première strophe,
T'apostrophe,
Laisse crier nos étourneaux !... »

Et, fier de ton noble délire,
Prends ta lyre,
Des chants ! des chants ! des chants encore !
Leur raison d'être est ton génie.—
L'Harmonie
Est fille de la lyre d'or !

ALFRED GARNEAU.

LES PAGES DE LOUIS XVI

ADHÉMAR DE ROCHENOIRE

Parmi toute cette foule noble, guerrière et baroque qui, en 1784, remplissait Versailles de son agitation et de son tumulte, en véridique historien, nous devons une mention spéciale à cent cinquante-huit pages de Sa Majesté, aux pages de la reine, de Monsieur et du comte d'Artois. Certainement ils étaient peu nombreux et ils auraient dû se trouver comme perdus sur une scène si vaste, mais ils semblaient avoir le don d'ubiquité ; on les rencontrait partout, dans les appartements royaux, au parc, dans les avenues, et même où ils n'avaient que faire, car bien facile était leur service et bien faible la discipline chargée de contenir leur jeunesse. L'honnête bourgeoisie les redoutait non sans raison, car peu de jours se passaient sans que ces petits démons ne donnassent cours à leur malice. Tous nobles, car pour être page il fallait faire preuve de deux cents ans de noblesse directe, jeunes, hardis, spirituels, ils étaient charmants et détestables, par-dessus tout, ils aimaient à faire parler d'eux, s'y considérant comme engagés par tradition et par esprit de corps. Leurs percepteurs, leurs gouverneurs, le ciel sait s'ils étaient nombreux ! devaient avoir de l'ouvrage, et rude était la besogne des frères capucins de Mendon chargés de laver leur conscience.

Quoique ce soit pour nous, génération d'un siècle plus grave, une turbulente et licencieuse compagnie, aventurons-nous dans le bâtiment où ils sont logés. Ils occupaient toute l'aile gauche de la Grande-Ecurie ; au rez-de-chaussée ils avaient une très-jolie chapelle, une très-grande salle où ils faisaient des armes et prenaient leurs leçons de danse, de grâce, de cérémonial, puis venaient les offices, les cuisines, une salle à manger immense et deux billards où, du matin au soir, se faisait un tapage infernal. Au premier étage, les chambres de messieurs les pages ; chacun d'eux avait la sienne peinte en jaune, vernissée et uniformément meublée, ensuite venait la salle d'étude, hélas ! peu fréquentée.

Dans les mansardes habitaient aumôniers, précepteurs, maîtres, gens de service de toutes sortes, tandis que le pavillon en façade renfermait la demeure du gouverneur, et, là aussi dormaient sur les rayons d'une belle bibliothèque, des volumes trop rarement ouverts.

Si ces petits diables, on en comptait parmi eux qui n'avaient pas neuf ans, ne brillaient pas par leur obéissance, ils s'étaient donné à eux-mêmes des lois, une hiérarchie dont la tradition s'est perpétuée à notre école de Saint-Cyr. Les anciens régnaient là comme le roi sur la France. Un ancien, un page le devenait au bout de deux ans, exerçait un pouvoir absolu sur la non-obéissance qui devait obéir et « se faire sans murmurer. » Au bout d'un an, le nouveau passait *senior*, le *senior* n'obéissait ni ne commandait, mais jusque-là s'il se permettait de résister à un ancien, le délinquant, nouveau venu, était couché sous les huit robinets de la salle à manger qui versaient de l'eau dans une cuve de marbre. En cas de récidive, la savate ou d'autres punitions, parmi lesquelles il y en avait de vraiment cruelles. On restait page pendant trois ans, les uns avec le titre de page des écuries, les autres, au nombre de huit seulement, de pages du roi, position très-enviée, car elle donnait accès continu près de la personne de Sa Majesté, et droit à un brevet de capitaine au bout de trois ans, tandis que les autres pages n'entraient dans l'armée qu'avec une sous-lieutenance. Messieurs de la Chambre jouissaient encore d'autres privilèges, et plus d'un grand seigneur, s'il avait

quelque chose à solliciter du roi, leur faisait la cour pour connaître dans quelle disposition se trouvait le maître, si le jour était propice pour lui adresser une requête. Ils assistaient au lever, au coucher, et étaient au courant des moindres nouvelles de la cour, à la source de toutes les faveurs.

Nous devons ajouter qu'ils avaient un costume dont les broderies les différencient un peu de leurs camarades. Ils formaient ce que nous appellerions volontiers l'aristocratie des pages.

Puisque nous avons parlé du costume de ces jeunes hommes, faisons-le connaître. Il se composait de divers uniformes. A l'ordinaire, la livrée royale, habits bleus couverts de galons en soie cramoisie et bleue. Pour monter à cheval, habits bleus galonnés en or, veste et culotte rouge. Enfin, venait le costume des grandes cérémonies, en velours cramoisi, brodé en or fin sur toutes les tailles, le chapeau garni d'une plume, et d'un large point d'Espagne. Pour de moindres circonstances, ils enduisaient un petit habit en drap écarlate galonné or et argent. Les grands costumes des pages de la Chambre étaient bien plus riches encore : haut-de-chaussure, soubrveste, manteau de velours, couverts de broderies rayées, chapeau à point d'Espagne revêtu de grandes plumes, cravate en dentelles, gants à franges d'or, bas de soie bleue brodés aussi en or, et souliers, avec talon rouge, à rosettes brodées de même. Cet habit coûtait 1,500 livres, ce qui représente, en monnaie de notre temps, au moins la somme de 4,500 francs. Ajoutons, pour ne rien oublier de la garde-robe de ces charmants personnages, que lorsque le roi allait à la chasse au tir, les pages, le suivant pour lui donner le fusil, et ramasser le gibier, portaient de petites vestes en couil bleu et des guêtres de peau.

On voit que rien ne manquait à l'élégance de ces jolis papillons de la cour ; ils étaient la jeunesse, le mouvement, et la fleur du luxe royal.

Par une froide nuit de février, un des pages de la Chambre de Louis XVI, le comte de Rochenoire, se trouvait sur la route de Versailles à Rambouillet ; il était dix heures, il venait de faire la conduite à un de ses amis lieutenant des chasses au petit château de Saint-Hubert. Étroitement enveloppé dans son manteau, il reprenait tranquillement le chemin des Grandes-Ecuries. On en fermait, il est vrai, les portes à neuf heures, mais il était avec le ciel toute sorte d'accommodements, surtout pour les pages de la Chambre. En effet, quand ils étaient de service, d'eux d'entre eux assistaient au coucher du roi pour lui mettre ses pantoufles avec tout le cérémonial exigé, et le coucher ayant eu lieu à onze heures, les portiers leur ouvraient, quand ils se présentaient, sans se soucier de l'horloge, d'autant que l'on savait que Louis XVI, le moins parler des hommes, aimait à causer en se déshabillant et retenait parfois très-tard les officiers qui se trouvaient alors autour de son lit. Il en résultait que les pages rentraient à toute heure et quelquefois même ne rentraient pas. Ils allaient achever la nuit soit dans les hôtels des grands seigneurs où l'on soupait, quoique cet usage, si cher à la Régence et à Louis XV, commença à se perdre, soit dans les salons où le bribi faisait rage, car on jouait beaucoup à Versailles. Le comte d'Artois, le duc d'Orléans, et, il faut bien le dire, Marie-Antoinette elle-même, donnaient ce mauvais exemple suivi par toutes les dames de la cour.

Mais le jeune comte de Rochenoire ne songeait qu'à regagner sa chambrette, devant, le lendemain, à sept heures, assister au lever du roi.

Fou à ses heures, mais naturellement calme, il passait pour un sage et ses camarades l'appelaient M. Caton, quoique de temps à autre il devint un vrai page, bryant, tapageur, prêt à aller à la porte Saint-Antoine mettre flamberge au vent.

C'est lui qui, un beau jour, souleva tout le parterre du théâtre de la ville de Versailles, qu'il ne faut pas confondre avec le théâtre de la Cour. Dans la première de ces salles, MM. les pages avaient deux grandes loges. Adhémar, s'y trouvant un soir, se fit, pendant un entr'acte, apporter une bavaroise et posa le plateau sur le rebord de la loge. Cela déplut au parterre qui se mit à crier : « A bas la bavaroise ! » D'abord, Adhémar n'eut pas l'air d'entendre ces cris, mais comme ils redoublaient, il se leva, prit la bavaroise, et en disant : « Voilà la bavaroise demandée, » il la versa sur les braylards qui n'en perdirent pas une goutte. Menaces, hurlements de fureur, rires ; il était fort beau le jeune railleur, les femmes se mirent de son côté, l'hilarité gagna de proche en proche, et bientôt éclata une triple salve d'applaudissements. De Rochenoire fut un peu grondé, mais l'aventure étant venue aux oreilles de la reine, elle en rit de tout cœur, se fit montrer le coupable, et en passant, souriante, devant lui, elle le menaça de son petit doigt levé.

« C'était l'auteur de ce tour qui cheminait, ainsi que nous l'avons dit, sur la route de Rambouillet à Versailles. La nuit était fort sombre ; déjà il avait dépassé la grille de l'Orangerie, lorsqu'une petite porte du parc s'ouvrit, et il vit, comme deux ombres, en sortir deux femmes en chapeau-souris ; l'obscurité s'étendant si noire que même, sans ce vêtement, il eût été impossible de distinguer leur tournure et leur visage. Ces deux femmes refermèrent la petite porte secrète et s'envolèrent vers le quartier Satory. Quoique ce ne fût pas très-délicat de sa part, Adhémar, fort intrigué, suivit les deux nocturnes promeneuses, en s'élançant contre les murailles.

D'abord elles marchèrent d'un pas rapide, mais, bientôt, elles hésitèrent : il devint évident qu'elles ne savaient plus où elles étaient.

Les voyant dans cet embarras, le page résolut d'en profiter ; prenant le milieu du pavé et faisant sonner ses bottes, il s'approcha des égarées, et avec le ton d'une politesse respectueuse : « Il est bien tard, Mesdames, pour parcourir seules ces rues désertes, dit-il ; si vous avez besoin d'un cavalier, Adhémar de Rochenoire est à vos ordres. »

Les deux ombres, un peu effrayées d'abord, semblèrent se consulter, et une voix fraîche lui répondit en riant :

« Avec plaisir, beau page ! Nous allons rue des Rossignols ; la connaissez-vous et pouvez-vous nous servir de guide ? »

— Certainement, Mesdames.

— Eh bien, Monsieur le comte, marchez devant, nous vous suivrons, car nous avons grand-hâte d'arriver, nous sommes attendues.

— Quoiqu'il n'eût été plus doux de vous offrir mon bras, Madame, je vous obéis.

Et tout en marchant, Adhémar se disait :

« J'ai entendu cette voix-là quelque part. »

Derrière lui il écoutait les deux femmes parler, mais il lui était impossible de saisir la moindre bribe de leur conversation, et bientôt on arriva à la rue cherchée.

Alors, ôtant son chapeau :

« Voici, dit-il, la rue des Rossignols, dois-je m'arrêter, ou vous servir encore d'escorte ? »

Les deux dames délibérèrent de nouveau à voix basse, puis celle qui ne lui avait point encore parlé dit :

« Monsieur le comte, malgré l'avis contraire de mon amie, nous nous lions à votre loyauté, à votre discrétion absolue ; nous allons entrer là, nous y resterons quelques instants, nous vous prions de nous attendre... »

— Il sera fait selon votre volonté, Madame, » répondit Adhémar.

Celle à qui il s'adressait prit une petite clé, ouvrit une porte et les deux femmes disparurent. « Ah ça, fit le page, ces femmes-là ont donc les clés de toutes les portes ! Elles sortent du château par des issues mystérieuses, elles entrent dans des maisons situées en des rues qu'elles ne connaissent pas, absolument comme si elles étaient chez elles... Je fais un joli métier, je ne m'en vanterai pas devant mes camarades, ils m'appelleraient nigaud... Et combien de temps vais-je attendre ? la bise coupe le visage... le service des dames est plus rude que celui... »

Il en était là de son monologue, lorsque la petite porte se rouvrit brusquement et une voix l'appela : « Monsieur le comte, Monsieur le comte, êtes-vous là ? »

— Me voici, madame.

— Courez vite chez M. de Lasselonne et amenez-le.

— Mais, Madame, le premier médecin du roi et de la reine ne se dérange pas sur l'invitation d'un page.

— Ordre de la reine, comte, ne revenez pas sans lui ; tenez, voici la clé de cette porte, au fond du jardin vous trouverez un pavillon où le docteur est attendu... Allez, allez vite, courez comme un vrai page. »

C'est ce que fit Adhémar, cherchant en vain le mot de cette aventure. Trouver le logement de M. Lasselonne ne lui était pas difficile : pour parvenir jusqu'à lui il eut plus d'obstacle, mais quand il se déclara porteur d'un ordre de la reine, toutes les portes s'ouvrirent. Il dit alors au célèbre médecin qu'il était chargé de le conduire rue des Rossignols.

« Mais qui vous a donné cette mission ? lui objecta le docteur.

— Une dame.

— Une dame ! il y en a beaucoup à Versailles. la connaissez-vous ?

— Non ; elle m'a dit : ordre de la reine, et cela m'a suffi, murmura Adhémar un peu confus.

— Cela me suffira aussi, monsieur, reprit M. de Lasselonne en souriant, je ne veux pas être plus défiant qu'un page. Allons, me voici prêt, nous irons à pied, atteler nous ferait attendre. »

Le long de la route, le médecin n'adressa pas une seule question indiscrète à son jeune guide, et, de son côté, le jeune comte se renferma dans un prudent silence. Arrivé à la petite porte, il l'ouvrit ; à travers de grands arbres dont l'hiver avait dénudé les branches, il entrevit un pavillon dont plusieurs fenêtres étaient éclairées par des lumières ; leur clarté semblait filtrer à travers d'épais rideaux. Le docteur et le page se dirigèrent de ce côté, et quand ils atteignirent le seuil de la maison, ils trouvèrent une dame qui les attendait et qui les précéda vers un petit salon.

« Venez vite, docteur, venez vite, » disait-elle ; et lorsque les arrivants se trouvèrent en sa présence, à la lumière des bougies, ils reconnurent dans celle qui les pressait si vivement Mme Jules de Polignac, gouvernante des enfants de France.

« Oh ! mon Sauveur ! pensa Adhémar, que j'ai donc bien fait d'être obéissant et respectueux ! »

Les yeux de la duchesse étaient rougis et pleins de larmes. Prenant les mains de M. de Lasselonne : « Docteur, dit-elle, saluez-moi vite ; dans quelle mortelle inquiétude nous nous trouvons ! » et s'adressant au page : « Pour vous, M. Adhémar, continuez-elle, veuillez, je vous prie, attendre. J'ai des remerciements à vous faire pour mon amie et pour moi. »

Laisse seul, de Rochenoire se mit à examiner le lieu où il se trouvait. Rien de plus coquet, de plus fin, de plus doux à l'œil, que ce petit salon en rotonde. La cheminée, où brûlait un grand feu, supportait une pendule en pâte tendre de Sèvres, tout un petit monde de sylvains, de bergers et de bergères, en porcelaine de Saxe, et deux mignons candélabres à plusieurs branches émaillées, fouillées, contournées, terminées en tulipes et en roses, dans le

goût charmant de Louis XV. Les murs étaient couverts d'une boiserie peinte en blanc, encadrant de hautes glaces avec ces délicats festons de fleurs, de fruits, que l'on retrouve encore, et qu'on ne se lasse pas d'admirer, dans les petits appartements de Versailles. Le mobilier, fauteuils, canapés, chaises basses, aussi en bois blanc, était capitonné en lampas vert très-tendre, glacé d'argent. Entre les deux fenêtres, une épinette chargée de peintures en camaïeux se détachant sur un vernis mordoré, une harpe superbe, et sur une table ronde recouverte d'un tapis de velours, de la musique, des gravures, une boîte de couleur ouverte, un appui-main, et fixée à un chevalet de bois de rose, l'ébauche d'un tableau représentant une de ces bergères à pompons, à rubans, dont on raffolait alors. Le décor se complétait par de grands rideaux en mousseline des Indes, luxe vraiment royal à cette époque ; une seule toile sur les boiseries, lourdement et outrageusement peinte ; elle représentait Joseph II, empereur d'Autriche.

Qui donc, se demandait le page, peut habiter cette ravissante bonbonnière ? Ce n'est évidemment point une de ces maisons si chères aux grands seigneurs et aux financiers ; ce salon semble comme parfumé d'innocence et de chasteté ; ce ne peut être la demeure d'un homme ; aux moindres détails on reconnaît le goût et la présence d'une femme. Il se perdait en conjectures, et tout en songeant, en se réjouissant de l'aventure qui lui avait permis de rendre un service à une personne aussi puissante que Mme Jules de Polignac, il sentait le sommeil le gagner. On a tant besoin de dormir à dix-huit ans !

Assis devant un bon feu, dans un moelleux fauteuil, ses idées commençaient à s'obscurcir et à se perdre, lorsque la porte du petit salon fut brusquement ouverte et M. de Lasselonne entra.

« Monsieur le comte, dit-il, voulez-vous me suivre, il faut que je saigne la malade. Il n'y a là-haut que des dames, que des femmes de service, et pas une seule ne se sent le courage de m'éclairer sans que la main lui tremble ; j'ai donc besoin de votre secours.

— Me voici à vos ordres, monsieur.

— Venez donc. »

Le page suivit le docteur, ils monterent les marches d'un grand escalier de marbre blanc, qu'éclairait une torchère soutenue par une charmante statue de l'Aurore. Arrivé sur le palier, M. de Lasselonne souleva une portière, et Adhémar se trouva avec lui dans une chambre à coucher, dont le meuble principal était un grand lit à baldaquins et à dais empanaché de plumes. Ce lit, avec des couvertures ourtées, piquées de satin blanc, s'élevait sur une estrade de trois marches. Au chevet, Mme de Polignac, debout, soutenait la tête de la malade, dont le Rochenoire ne pouvait voir les traits dans l'ombre.

« Prenez un flambeau, M. le comte, et veuillez m'éclairer, dit le docteur, au page, et vous voudrez bien, je pense, tenir une cuvette pour recevoir le sang ? »

— Sans doute, monsieur. »

En prononçant ces mots, Adhémar s'arma d'un flambeau et prit la cuvette de vermeil que le médecin lui tendait.

Il gravit l'estrade, mais dès que la lumière eut frappé le visage de la malade, le page sentit un brouillard lui passer devant les yeux, c'était la reine ! Marie-Antoinette !... Il se crut fou, un monde d'idées insensées et de pâles terreurs lui traversa le cerveau. C'était bien elle, délicate, presque évanouie, le visage baigné de sueur, la tête vacillante roulant sur le bras de son amie, et ses longs cheveux tombant en onde dorées sur les coussins et la couverture. Adhémar eut un instant peur de se trouver mal ; cependant, par un effort suprême, il se roblit, ses mains ne tremblèrent pas, la saignée réussit et le sang coula dans la cuvette. Quand la veine fut refermée, la malade soupira, ouvrit les yeux et voyant le jeune homme, comme si elle l'avait trouvé dans un de ses rêves, elle murmura en souriant : « Tiens ! un page !... »

Adhémar crut entendre un sanglot derrière les rideaux, dans la ruelle du lit, et Mme de Polignac lui dit, en prenant de ses mains le flambeau et la cuvette : « Merci, comte, veuillez redescendre dans le petit salon, je vais vous rejoindre. »

Jamais congé n'arriva plus à propos ; décidément il se sentait défaillir, il descendit en s'appuyant sur la rampe, mais arrivé au salon, il n'eut que le temps de se jeter dans un fauteuil où il perdit connaissance.

A. GENEVAU.

(La suite au prochain numéro.)

LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts.

Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacien de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franc de port en faisant la demande à EVANS, MERCER & Cie., Montréal.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintées sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.

UNE SERIE DE CRIMES ÉPOUVANTABLES

PENDAISSON D'UN ENFANT. On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* : "En revenant des champs, le 18 décembre dernier, les époux Miller, cultivateurs nègres, demeurant à la Grange (Georgie), ont trouvé leurs deux plus jeunes enfants, qu'ils avaient laissés seuls à la cabine, assassinés. Rebecca, âgée de 8 ans, avait la paroi supérieure de la tête emportée, et Malvina, âgée de 2 ans, avait le cou tranché d'une oreille à l'autre. Dans le voisinage habitait un nègrillon difforme, âgé d'une quinzaine d'années, nommé Jack Thomasson, qui passait pour avoir, comme le jeune Pomerooy, de Boston, la passion de torturer les enfants plus petits que lui. On citait de lui des actes de cruautés invraisemblables, et à raison de sa mauvaise réputation, Mme Miller lui avait défendu de jouer avec ses enfants. Jack Thomasson avait témoigné un vil ressentiment de cette défense et proféré des menaces de vengeance. Les autorités, instruites de ces menaces et ne sachant que soupçonner de l'assassinat des deux enfants Miller, firent arrêter et interroger Jack Thomasson ; mais il protesta de son innocence, et aucune ombre de preuve n'existait contre lui, il fut remis en liberté.

Le lendemain de son élargissement eut lieu l'enterrement des deux victimes. Les nègres du village accoururent en masse à la maison mortuaire, et ils décidèrent que le seul moyen de découvrir le meurtrier était de faire "l'épreuve du sang." En conséquence, les deux cercueils furent ouverts, et tous les assistants furent requis de poser à tour de rôle les mains sur les cadavres. Dans la conviction des nègres, le sang devait jaillir des blessures au contact de la main de l'assassin. Jack Thomasson se soumit à l'épreuve comme les autres, mais avec une répulsion évidente, et après avoir touché les corps, son épouvante s'accrut à un degré extraordinaire et il déclara avec une extrême agitation qu'il avait des révélations à faire.

Mené en présence de plusieurs personnes notables, le nègrillon contrefait s'écria qu'il était l'auteur du double assassinat, et quand il eut repris un peu de calme, il révéla ses aveux et raconta le crime dans tous ses détails. Pendant que les époux Miller étaient au travail, il était allé dans leur cabine pour s'amuser avec leurs enfants. L'aînée, Rebecca, lui ayant rappelé que sa mère lui avait défendu de jouer avec lui, il avait pris un fusil, déposé dans un coin, et l'avait déchargé dans la nuque de la petite fille. Ensuite il avait égorgé Malvina parce que, suivant ses propres paroles, "elle savait déjà assez bien parler pour pouvoir dire que c'est lui qui avait tué Rebecca."

Mis en jugement et condamné à mort, Jack Thomasson a été pendu avant-hier à La Grange, et il a montré en face de la mort un courage et une fermeté aussi extraordinaires que sa perversité. Au moment où on allait lui rabattre le bonnet noir devant le visage, il a manifesté, contrairement à son intention première, le désir de dire quelques mots aux assistants. Il a commencé par déclarer qu'il ne sait pas pourquoi il avait tué les deux enfants, et qu'il suppose qu'en ce moment il était possédé du diable. Il a continué à parler d'une manière fort sensée jusqu'au moment où, apercevant le père de ses victimes, il l'a interpellé dans les termes les plus touchants pour implorer son pardon, en lui citant l'exemple du Christ.

Le vieux nègre a paru hésiter, puis d'une voix étranglée par l'émotion, il a dit au condamné qu'il lui accordait son pardon.

Le jeune patient, reprenant alors le fil de son discours, a exprimé l'espoir d'être sauvé par la miséricorde de Dieu, et a conclu en disant qu'il mourait emportant les meilleurs sentiments pour tout le monde, juges, jurés, géoliers et les autres. Au moment même où il était lancé dans le vide, il a crié encore : "Au revoir, tous, dans le ciel."

Jack Thomasson est mort étranglé, après une effroyable agonie de douze minutes.

LE CRIME DE LA RUE DE JOUY, PARIS.—En core un assassinat à coups de revolver.

Rue de Jouy, 5, demeurait un sieur Léon Barbot, âgé de quarante-sept ans, employé de commerce. Il occupait un appartement au deuxième étage, avec sa femme, son enfant, son beau-père et sa belle-mère. Toute la famille était aimée et considérée dans le quartier.

Mme Barbot et son père, M. Faurel, travaillaient à la Compagnie française des chocolats, 18, boulevard de Sébastopol. Barbot était autrefois comptable dans la même administration, mais depuis un an, il avait perdu sa place et s'occupait de travaux d'écritures et de tenue de livres. Bref, la situation pécuniaire de toute la famille était très-satisfaisante. Ajoutons que Barbot paraissait aimer beaucoup sa femme, et qu'à la connaissance des habitants de la maison, jamais une querelle ne s'était élevée dans le ménage.

Que se passa-t-il ces jours derniers ? Quel nuage vint obscurcir l'horizon tranquille de cette famille ? Nous l'ignorons. D'après une version, le mari aurait prêté l'oreille à des rumeurs d'atelier, à de mauvais propos tenus sur sa femme, peut-être par des gens envieux ou des galants repoussés. La jalousie le mordit au cœur, et hier, vers une heure, au moment du repas commun de la famille, il commença une querelle avec sa belle-mère et sa femme.

Mme Barbot, désirant mettre fin à la discussion, se retira dans sa chambre où son mari la suivit. Un instant après, Barbot redescendait précipitamment et s'en alla par la rue Saint-Antoine.

Vers cinq heures, M. Faurel rentra et fut surpris de ne pas voir sa fille. Il l'appela. Elle ne répondit pas. Il voulut ouvrir la porte de la chambre : elle était fermée. Inquiet, il poussa violemment la porte et la serrure céda. Le pauvre père poussa alors un cri terrible : en face de lui était étendu sur le parquet le corps ensanglanté de sa fille. Elle avait reçu deux coups de revolver, l'un dans la poitrine, l'autre dans le bas-ventre.

Il appela au secours et les voisins accoururent. On releva Mme Barbot et on essaya de la faire revenir à elle. Mais tout secours était inutile.

Un médecin qu'on était allé chercher déclara qu'elle avait déjà cessé de vivre depuis longtemps.

M. Berlioz, commissaire de police du quartier, arriva bientôt et commença son enquête. Puis ce fut le tour de M. Jacob, qui vint avec ses agents et prit les renseignements nécessaires pour rechercher l'assassin.

Toute la soirée, une foule consternée a stationné devant la maison, se montrant les pressions du deuxième étage qui étaient fermées. — *Figaro*.

UN MARI ACCUSÉ D'AVOIR TUÉ SA FEMME DANS UNE EXCURSION ALPESTRE.—Henri de Tourville est accusé d'avoir précipité sa femme du haut d'une montagne du Tyrol.

L'inculpé est né en France, à Valenciennes ; son vrai nom paraît être, d'après l'accusation, Henry Perreau. Il s'est fait naturaliser en Angleterre sous le nom de Tourville. Il s'est marié d'abord à une jeune fille qui avait une fortune considérable. Peu de temps après le mariage, en 1868, Mme de Tourville mourut subitement.

En 1875, il s'est remarié à une veuve, Mme Peke, qui était âgée de quarante-sept ans, alors qu'il n'en avait que trente-sept, et qui possédait une fortune de 70,000 livres sterling. Il paraît que, peu de temps après, la seconde Mme de Tourville a fait un testament par lequel elle légua à son mari 37,000 livres sterling.

Voici maintenant comment, d'après l'accusation, est arrivée la mort de Mme de Tourville : Le 15 juillet 1876, celle-ci est arrivée avec son mari à Spondini. Le lendemain matin ils firent ensemble une excursion en voiture. A un certain endroit, ils descendirent et renvoyèrent le cocher, disant qu'ils feraient le reste du chemin à pied. Vers la fin de la journée, de Tourville revint seul ; il raconta que sa femme était tombée et qu'elle était blessée.

Plusieurs individus de la localité et de Tourville lui-même prirent aussitôt une voiture pour porter secours à la victime. Arrivés à l'endroit qui leur avait été indiqué par l'accusé, ces hommes aperçurent d'abord sur le sol un chapeau, une ombrelle brisée et un mouchoir rempli de sang. Sur la terre, on remarqua aussi une traînée de sang. Le corps fut ensuite découvert ; il gisait inanimé au fond d'un précipice près d'une petite rivière.

La position du corps, les blessures de la tête démontrèrent, d'après les rapports des médecins commis pour l'examen du cadavre, que la victime était déjà presque morte lorsqu'elle atteignit le fond du précipice. Les experts ont en outre constaté des taches de sang sur le pantalon de M. de Tourville.

L'accusé, ayant été mis en état d'arrestation, prétendit d'abord que sa femme était sujette au vertige, qu'elle avait d'ailleurs des bottines à talons très-hauts, ce qui, sans aucun doute, avait été la cause de sa chute.

Dans un autre interrogatoire, il a insinué que sa femme s'était suicidée.

Devant le jury de la cour d'assises de Botzen, où il comparait le 18 juin, de Tourville s'est défendu énergiquement.

La Cour et le jury, après avoir entendu plusieurs témoins, ont décidé qu'ils se transporteraient sur les lieux, et l'audience a été levée.

LE FRATRICIDE DE LA RUE DU PETIT-CARREAU.—Il y a quelques temps, vers sept heures du soir, les habitants de la rue du Petit-Carreau, à Paris, voyaient sortir du No. 26 un homme soutenu par deux autres. Il avait la figure ensanglantée et couverte d'un mouchoir. De sa poitrine, le sang s'échappait par intervalles et marquait sur le pavé les traces de son passage.

"Qu'est-ce donc ? un accident, sans doute," se disait-on ; justement devant la maison, un fiacre était arrêté. On crut que l'homme avait été renversé et écrasé.

Le blessé fut porté à la pharmacie Comar, No. 2, rue Poissonnière. Là, on découvrit son visage. Il avait une plaie affreuse, un trou béant creusé par une balle, entre le nez et l'œil. On voulut examiner cette blessure.

"Non ! non ! murmura le blessé d'une voix faible, c'est là, là que cela me fait mal !"

Il montrait sa poitrine, où était la seconde blessure. Celle-là pourtant était la moins grave. Amortie par les vêtements, la balle qui l'avait frappé n'avait fait qu'entamer les chairs, tandis qu'au visage le projectile était entré profondément.

Que s'était-il donc passé ? Un drame affreux, un fratricide.

La maison No. 26, rue du Petit-Carreau, a deux issues, l'entrée principale et une porte qui donne sur l'impasse de l'Étoile. Le concierge de la première est un sieur Fiévez, cordonnier ; c'est son fils aîné qui garde la seconde.

M. Fiévez, à un autre fils, sorti depuis peu du service. Celui-là, malheureusement, ne marche pas sur les traces de ses parents, qui sont honnêtes et travailleurs. Il s'adonne, au contraire, à la débauche et à l'ivrognerie. De là des dissentiments et des querelles.

Les choses allèrent plus loin. M. Fiévez père fut, il y a quelques jours, victime d'un vol con-

siderable. Toutes ses économies, et notamment des obligations, furent enlevées. Il déposa une plainte entre les mains de M. Morel, commissaire de police du quartier Bonne-Nouvelle, et, en faisant cette plainte, il ne cacha pas ses soupçons contre son fils Jules. Celui-ci venait justement d'être arrêté pour ivresse et tapage. Mais il avait été relâché après procès-verbal, et quand on voulut le rechercher on ne le trouva plus. Naturellement il se garda bien de rentrer chez son père.

Cependant, les agents de la sûreté ne tardèrent pas à retrouver ses traces. Il habitait, No. 53, rue de Cléry, avec une fille Besse, sa maîtresse, et se faisait appeler Jules Chevalier. Son arrestation fut décidée. Elle devait avoir lieu le soir même.

En fut-il informé ? On ne sait. Mais hier soir, il arrivait chez son père, où se trouvaient son frère aîné et son beau-frère, M. Ducastel. Il n'échangea avec eux que quelques paroles de reproche. Puis, sortant tout à coup de dessous son paletot un petit revolver, il en tira rapidement deux coups sur son frère. Ensuite, voyant sa victime tomber, il s'en alla, sans que les assistants, terrifiés, songeassent à le poursuivre.

Le bruit du crime s'était répandu dans le quartier. Une foule énorme s'amassait devant la porte. Les agents avaient peine à rétablir la circulation. Les commentaires les plus divers circulaient.

Quant à l'assassin, personne ne savait quelle direction il avait prise, et M. Richard, commissaire de police, qu'on était allé chercher, avait télégraphié à la préfecture pour des agents à M. Jacob, quand, vers huit heures et demie, une bonne de la maison accourut toute pâle et tout essouffée, au poste Bonne-Nouvelle.

"Je viens de voir Fiévez, dit-elle. Il est là dans un café."

Les gardiens de la paix la suivirent et trouvèrent en effet le fraticide dans une brasserie de la rue d'Aboukir, tout près de la place de Caire. Il était en train de prendre un verre de cidre avec sa maîtresse.

Il ne fit aucune résistance. On le fouilla. Il avait sur lui une assez forte somme d'argent, son revolver et douze cartouches. Il a déclaré que son intention était de tuer également son beau-frère, mais qu'il n'avait pas eu le temps. Il a demandé si son frère était mort. Quand on lui a répondu que non :

"J'ai tiré à douze pas, a-t-il repris. C'était trop loin. J'aurais dû me mettre à bout portant."

Le misérable fraticide a été éconré en attendant l'instruction de son procès. — *Figaro*.

HORRIBLE ATTENTAT.—Nous lisons dans le *Courrier de San Francisco* :

"Un télégramme de Petrolia (Humboldt County) annonce que cette petite localité, d'ordinaire si paisible, vient d'être le théâtre d'un crime épouvantable. Il y a quelques jours, vers onze heures du soir, la femme de Dennis McAuliff fit sortir du lit, où elle les avait placés peu de temps auparavant, ses trois petits enfants dont l'aîné n'a pas dix ans. Puis, après les avoir conduits dans la grange attenante à sa maison, elle leur coupa la gorge avec un rasoir. Les deux plus jeunes sont morts presque instantanément ; mais l'aîné s'étant vigoureusement défendu, n'a reçu qu'une légère incision. Cette malheureuse, croyant avoir accompli son forfait, a essayé ensuite de se couper elle-même la gorge. N'ayant pu réussir qu'à moitié dans cette tentative, elle rejeta loin d'elle l'arme fatale et songea à mettre le feu à la grange où se trouvaient étendus ses victimes. Mais l'incendie attira les voisins, qui l'éteignirent sans peine, et amena la découverte du crime. On a des raisons de croire que cette femme a agi sous l'influence d'une aberration mentale dont elle avait déjà donné plusieurs fois des preuves non équivoques. Elle s'est d'ailleurs laissée arrêter sans résistance. Sa blessure, quoique grave, n'est pas nécessairement mortelle."

ASSASSINAT.—Laurent Hein habitait Roanne (France) depuis environ quinze mois ; il travaillait dans l'atelier de tissage des mariés Lempereur, situé au faubourg Mulais, route de Beaulieu, et il vivait chez eux en qualité de pensionnaire. Le sieur Lempereur est âgé et infirme ; il a été obligé à plusieurs reprises d'entrer à l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires à son état, et il paraît que pendant son absence sa femme a entretenu avec Hein des relations coupables.

Au mois d'avril 1877, la femme Lempereur voulut rompre ses relations : elle congédia son pensionnaire, qui en éprouva un vif ressentiment.

Le samedi 21 avril, vers huit heures du matin, Hein quitta l'atelier Lempereur, emportant sa pièce, qu'il venait de terminer ; il la rendit à ses patrons et en reçut le prix ; il fut aussitôt chez un armurier pour acheter un revolver ; il le fit charger et s'en fit expliquer le mécanisme ; il retourna ensuite à l'atelier.

Il se dirigea vers la femme Lempereur, qui travaillait à son métier, et déchargea sur elle quatre ou cinq coups de revolver, qui l'ont atteinte à la tête, au cou et au bras ; l'une des balles a tranché la veine jugulaire interne ; il en est résulté une hémorragie qui a entraîné presque immédiatement la mort.

L'accusé a reconnu qu'il préméditait, depuis la veille, de tuer la femme Lempereur, et que c'était dans ce but qu'il avait acheté un revolver.

Les antécédents de cet accusé sont mauvais ; il a déjà subi trois condamnations pour vol.

L'accusé Hein a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. La *Decadralisation* de Lyon.

MORT DU CÉLÈBRE BANDIT ITALIEN LEONE

On sait que Leone fut trahi par un individu qui était chargé de lui porter à manger et qui avertit le délégué Lucchesi. Leone et ses deux compagnons se trouvaient dans un champ de blé couvrant en partie une petite colline. La force parvint à cerner ce champ sans que le brigand s'en aperçut. Tout à coup il entendit une sonnerie de trompette.

Il se leva, regarda par-dessus les blés, aperçut le lieutenant des bersaillers, et le couchant immédiatement en joue, il lui envoya une balle qui ne l'atteignit pas.

Les soldats qui cernaient le champ firent feu sur Leone, qui disparut dans les blés.

Alors, pendant trois heures, on put assister à la scène suivante : de temps en temps, Leone apparaissait et faisait feu sur la troupe qui, au moment où sa tête dépassait les épis, exécutait une décharge générale.

Cependant, un des compagnons de Leone, rompant à travers les blés, était arrivé sur la lisière du champ, d'un côté qu'il ne croyait pas gardé.

Tout à coup, il sortit des blés et, se levant, se mit à courir pour s'échapper. Mais il n'avait pas aperçu si gardes à cheval qui étaient en sentinelle de ce côté. Au moment où il se présenta, ils lui envoyèrent six balles qui le jetèrent à terre.

Au bout de trois heures de combat, le délégué Lucchesi qui, armé d'une lorgnette, se trouvait sur une éminence d'où il suivait toutes les péripéties de la lutte, s'aperçut que Leone était couché à terre dans un sillon et ne bougeait plus.

Il donna l'ordre alors de s'approcher de lui. On s'avance avec précaution et l'on constata qu'il était mort.

Il avait reçu deux balles dans les épaules et une balle dans la nuque.

Sa carabine contenait encore trois cartouches. Il avait tiré vingt et une fois.

A Montemaggiore, on photographia le cadavre. Nous avons sous les yeux une de ces photographies exécutées par le photographe Rametta, de Palerme.

Leone est vêtu d'un gilet, d'une chemise blanche entr'ouverte, qui laisse voir une chemise de flanelle à carreaux.

Une ficelle passée sous les aisselles le retient au mur sur lequel il est appuyé.

La tête n'indique rien autre qu'une grande énergie ; la mâchoire inférieure est très-développée, le front est large, le nez régulier ; Leone portait moustache et barbe.

L'aspect général est celui d'un *fatturo* de campagne qui a servi dans les bersaillers.

Tel est l'homme qui terrorisait la Sicile, qui dépensait un million par an extorqué aux propriétaires siciliens et qui envoyait sa carte au préfet Malusardi pour le féliciter le jour où celui-ci arrivait à Palerme avec la principale mission de débarrasser l'île de Leone.

Leone n'avait sur lui qu'une de ses cartes quand il est mort. C'est le seul document qu'on a trouvé dans ses vêtements. La carte est écrite à la main par lui et porte simplement : *Antonio Leone*.

Un autre document bien curieux est arrivé au ministère de l'intérieur en même temps que les armes du brigand ; c'est une lettre qui lui était adressée par une dame russe. Bornons-nous à dire aujourd'hui que cette admiratrice de Leone lui écrivait en français qu'il était un héros et qu'elle viendrait bientôt en Italie pour s'unir à lui.

Cette dame ayant réfléchi, une fois sa lettre écrite, qu'il était assez difficile de la faire parvenir à l'adresse exacte de Leone, n'avait trouvé rien de mieux à faire que de l'envoyer au préfet Malusardi avec cette recommandation : "faire suivre."

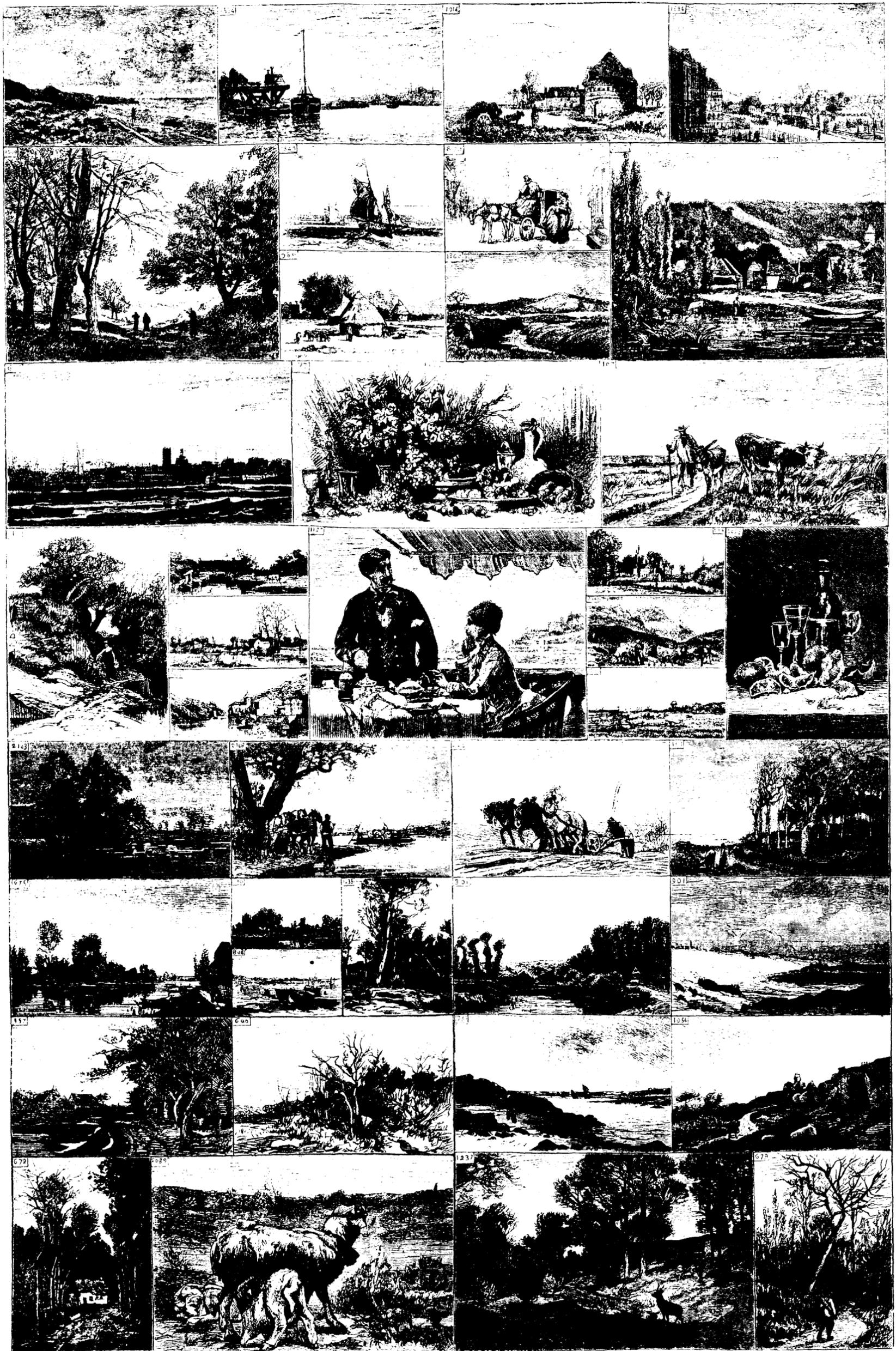
LE VOL EST TOUJOURS LE VOL

On lit dans un journal français :

Si, d'une part, de tous les voleurs, le Grec est incontestablement le plus méprisable, il faut avouer que, d'autre part, sa profession n'est pas la plus périlleuse. Un malheureux, poussé par la faim, vole un petit pain chez un boulanger ; si ledit boulanger est un être acariâtre, il fait arrêter le misérable, qui commence à coucher au dépôt, passe devant la justice et est condamné au minimum de la peine, lorsqu'il est prouvé que la misère a été le mobile de son action. Une bonne fourre quelques vieux chiffons dans sa malle—témoin la gouvernante de Mlle Jeanne Bernhardt—et elle fait trois mois de prison préventive, pour passer ensuite en cour d'assises ; un gargon épicière vole trois sous dans la caisse de son patron, et le voilà perdu à jamais. Mais l'homme qui floute aux cartes, l'ignoble Grec qui s'installe dans un cercle et fait le portemonnaie des honnêtes gens, ne risque guère que d'être jeté à la porte discrètement, sans bruit ; le comité le fait venir et le prie d'aller se faire pendre ailleurs ; on ne le nomme même pas dans les journaux, et rien ne l'empêche de continuer ailleurs ses exercices un instant interrompus.

C'est pour cela qu'on voit des Grecs s'acheminer doucement dans la vie, vivre dans une malhonnête aisance et terminer leurs jours à la campagne sans avoir passé par le cabinet d'un juge d'instruction et sans avoir embelli par leur présence les élégants cabinets particuliers des maisons centrales.

Il y a partout des gens qui sont plus ou moins Grecs sous ce rapport ; des gens qui croient que la tricherie aux cartes n'est pas un vol.



UNE SÉRIE DE PAYSAGES—SALON DE 1877

Le dessin représentant l'Ile-aux-Oiseaux, que nous publions, est dû à M. C. Taché, d'après un croquis de M. Marmette.

FAITS DIVERS

Le premier journal quotidien a été publié en 1702. Jacques II, d'Écosse, fut tué en 1460, victime de l'explosion d'un canon. On estime à 10,737,000,000 la population du globe lors du déluge. La première banque de dépôt établie en Europe, a été la banque de Venise, fondée en 1171. Les amis de M. Oscar Martel apprendront avec plaisir qu'il est arrivé à Paris sans encombre avec sa famille. La trente-deuxième Exposition Provinciale d'Ontario aura lieu à London, les 24, 25, 26, 27 et 28 septembre prochain. L'usage de la poudre pour les mines remonte à 1633, époque où l'on se servait du marteau et des coins pour faire éclater les roches. L'éléphant peut vivre 200 ans, le perroquet 80, et quelques espèces de poissons 3,000 ans. On connaît des arbres qui ont vécu 5,000 ans. Le premier bal que l'histoire mentionne a été donné à Amiens en 1335, à l'occasion du mariage de Charles VI avec Isabelle de Bavière. A l'île du Prince-Édouard, à cause de la sécheresse, on a été obligé de planter les pommes de terre une seconde fois. On parle sérieusement aux États-Unis du commencement prochain de l'émigration en masse des nègres à la Libérie (Afrique). Ces derniers paraissent désireux que la chose se réalise. Les funérailles de Thomas L. Hackett, l'orangiste assassiné le 12 juillet, ont eu lieu lundi, la semaine dernière. La force volontaire escortait le cortège. Il n'y a pas eu de nouvel accident à déplorer comme on le redoutait. Le capitaine Howgate a nolisé le Florent pour son expédition au Pôle Nord. Ce navire a dû partir le 20 de juillet de New London, commandé par le capitaine Tyson, qui s'est rendu célèbre par plusieurs voyages au Pôle Nord. Un immense fragment de roc du poids de deux tonnes s'est détaché du cap Diamant, à Québec, mardi dernier, et a roulé jusque dans la basse-ville. Heureusement, il n'y avait pas de bâtiments d'érigés près de l'endroit où il est tombé. L'enquête dans l'affaire de Fitzpatrick et McKeown, le soldat et l'émeutier du 11 juillet, s'est terminée par l'acquiescement du premier. Il a été déclaré que Fitzpatrick n'avait fait que son devoir, comme sentinelle en faction, en attaquant McKeown ainsi qu'il l'a fait. FLEURS.—Le roi de Hollande exhibera à Paris une collection de 40,000 tulipes. Un terrain a été alloué pour ces fleurs qui, réunies, formeront un parterre dont les couleurs aux milliers de nuances s'étaleront aux regards des visiteurs durant tout le temps de l'Exposition française. CENTENAIRE.—Mme Susan Hague vient de s'éteindre, âgée de 106 accomplis, en sa résidence de Philadelphie, No. 1025, rue Hanover. Elle laisse pour déplorer sa mort douze enfants, dont l'aîné à 83 ans, cinquante-quatre petits-enfants et cent douze arrière-petits-enfants, dont le plus jeune a trois mois. Un ami de notre feuille, dit le Courrier de Saint-Hyacinthe, nous écrit que les dindes réussissent très-bien à détruire la mouche à patate. Il nous assure que quinze dindes ont nettoyé dans deux jours un champ ensemencé de six minots de patates. Il en coûte peu d'essayer cette recette à bon marché. Un capitaine de vaisseau anglais vient de mesurer la profondeur de la mer dans l'Atlantique, au 3°49' de latitude australe, 37°60' de longitude de Greenwich. A cet endroit, il a trouvé une profondeur de 52,380 pieds, soit plus de 13 mètres. La sonde qui a mesuré cet immense gouffre a mis neuf heures vingt-cinq minutes à descendre. Une affreuse famine sévit dans l'est de la Prusse, dont les horreurs sont augmentées par le typhus qui fait de grands ravages. Le Germania parle en termes émus du beau dévouement des Sœurs de la Charité, lesquelles sont dans la plus grande pauvreté, pour avoir donné tout ce qu'elles possédaient aux malheureuses victimes de la famine et du typhus. Il invite les gens charitables à secourir ces héroïnes. Le gardien du phare flottant de Manicougan rapporte qu'il a trouvé une bouteille cachée flottant près de son bâtiment. Il y trouva une feuille de papier avec ces mots: "Quiconque trouvera cette bouteille, dira à nos familles que nous brûlons à bord du steamer Pictou. Je n'ai pas le temps d'écrire davantage, les flammes vont m'atteindre." Ce papier était signé: "Thomas Connell, capitaine." La semaine dernière, pendant que l'on reconstruisait un pont à Saint-Barnabé, une partie de la construction s'écroula et entraîna un enfant de M. Jean Mathieu qui se trouvait sur le pont. L'enfant ne survécut que quelques minutes. Il était âgé de 13 ans. M. Thos. Bellemare, qui se trouvait sous le pont, fut assez heureux pour s'en sauver avec quelques blessures qui le retiendront à la maison pour quelques jours. D'après un rapport du registraire de Lon-

dres, cette ville couvre 78,000 acres ou 122 milles carrés. Ses rues réunies forment une longueur de 1,500 milles, et elles ont 2,000 d'égoûts. Il y a 417,767 maisons habitées par 3,489,428 âmes (recensement de 1876).

Ce chiffre se décompose en 1,967,700 du sexe féminin: une supériorité numérique de 222,986 âmes. Cette population et celle de la banlieue forment réunies 4,288,607 âmes.

ÉCROULEMENT D'UNE MONTAGNE.—Une montagne vient de s'écrouler à Sainte-Foye, dans le département de la Savoie, ensevelissant tous les hameaux avoisinants, au nombre de dix. Depuis cette chute, le sol tremble par intervalles, et le reste de la montagne s'écroule par blocs immenses. Les populations ont eu le temps de fuir, mais elles n'ont plus un sou valant.

Cette montagne dominait la commune qui fait partie du canton du Bourg Saint-Maurice, dans l'arrondissement de Montiers.

Son Honneur le juge Coursol, commissaire spécial du gouvernement provincial, a commencé, mardi, l'investigation qu'il est chargé de faire sur l'incendie de l'église catholique d'Okla.

Les premiers témoins entendus ont été les révérends MM. Lacan et Thibault. Sur ces témoignages le commissaire a lancé trois mandats d'amener contre des Indiens. La police provinciale a arrêté un nommé Xavier Decair. Les deux autres Indiens contre qui des warrants ont été émis ne sont pas dans le village.

Une Indienne nommée Pospelle, a donné sa déposition qui corrobore entièrement celle des deux prêtres.

Il est à espérer, pour l'honneur du pays, que les coupables seront arrêtés et punis comme ils méritent de l'être.

REMEDES CONTRE LES PANARIS.—Le panaris est un mal souvent très-grave, qui se manifeste aux doigts des mains, surtout à la suite de coups et de blessures. Voici un remède dont l'expérience a constaté l'infailibilité: Versez de l'extrait liquide de Saturne (ou acétate de plomb) dans un demiard d'eau tiède, jusqu'à ce que l'eau ait la couleur du lait. Avec cette eau blanche former un cataplasme avec de la mie de pain, faire bouillir jusqu'à liaison du pain. Mettre soir et matin un cataplasme à chaud ainsi préparé sur le panaris; se baigner le doigt dans l'eau blanche, et en cas d'enflure, dans une décoction d'eau émoullente quelconque. En agissant ainsi, on est assuré d'une prompte guérison. Il faut impérieusement enlever les peaux-mortes et percer le mal, venu à maturité, ce qui s'aperçoit facilement.

On montrait, l'année dernière, un automate, nommé Psycho, à l'Égyptien Hall, de Londres. Ce chef-d'œuvre de mécanique exécutait les tours les plus surprenants, et, à part la parole qui lui manque, était la meilleure imitation d'un être animé qui ait été faite jusqu'ici.

Son inventeur, M. Maskelyne, vient de lui donner une compagnie nommée Zoé. Ce nouvel automate est aussi surprenant que son aîné. Pendant que Psycho se livre à des calculs qui émerveillent les spectateurs, Zoé en consigne les résultats par écrit avec la précision du meilleur comptable. Psycho fait-il une partie de whist avec ceux des spectateurs qui veulent lui tenir tête, Zoé marque les points, note les tricks, les robbers et compte les honneurs sans commettre la moindre erreur. Pendant les intervalles occupés à faire le ménage et à donner les cartes, Zoé prend une feuille de papier et un crayon et dessine les portraits des grands personnages ou des célébrités. Le jour où elle a été présentée pour la première fois au public, elle a reproduit avec une ressemblance étonnante les traits du prince de Galles, de M. Disraeli, de M. Gladstone, etc.

En un mot, Zoé est la great attraction du moment. La scène se passe en Hongrie, vers 1860, pendant l'hiver. On faisait quelque part la chasse aux ours, et l'on était parvenu avec beaucoup de peine à tuer une vieille ourse furieuse. A peine la bête fut-elle étendue à terre qu'une fille d'une dizaine d'années, habillée de sa seule chevelure, s'élança de derrière un buisson et se précipita sur l'animal mourant, en poussant des hurlements lamentables. On voulut s'emparer d'elle; mais elle avait bec et ongles, et prouva qu'elle savait s'en servir.

Cependant, après bien des efforts, on parvint, à l'aide de cordes et de nœuds coullants, à se rendre aussi maître de cette petite sauvage. Mais qu'était-ce que cette petite fille? Pourquoi tant de douleur à propos d'une vieille ourse mise à mort? Les recherches auxquelles on se livra apprirent alors qu'une paysanne, appartenant aux domaines du riche M. Sendor (l'aïeul de la princesse de Metternich) avait, il y avait environ dix ans, perdu dans les bois un petit enfant de sept mois, sans avoir jamais pu découvrir ce qu'il était devenu. Evidemment, ce ne pouvait être que cette petite fille.

Trois jours après la chasse, une grande dame du pays, Mme la comtesse Edody, reclama l'enfant pour lui faire un sort. Elle la fit dégrasser, vetir, soigner. Dans le commencement, on la nourrissait de racines et de miel, c'est-à-dire suivant l'ordinaire des ours. Ce ne fut que peu à peu qu'on l'habitua à la cuisine hongroise. Peu à peu aussi on lui donna des maîtres. Il paraît que c'est aujourd'hui une fort belle personne, de beaucoup d'esprit et excellente musicienne.

Récit d'une scène terrible extraite des Mémoires d'un dompteur publiés par Martin, un célèbre dompteur dont l'audace a passionné nos pères: "Un jour, Martin entre dans la cage d'un lion. Martin vit tout de suite que son lion n'était pas de bonne humeur. Accroupi dans un coin de la cage, l'œil vitreux et le regard fixe, il refusa d'obéir. Martin se plaça résolument en face de lui et l'appela. Le lion ne répondit pas et se mit à se battre les flancs de sa queue. A un second appel, Martin jugea que le lion allait s'élaner et prit l'attitude d'un boxeur prêt à recevoir le choc de son adversaire. Le lion bondit, prompt comme l'éclair; Martin le reçut par un formidable coup de poing entre les deux yeux qui l'envoya rouler à quelques pas. Mais le choc avait été si violent que le dompteur s'était brisé le poignet et démis plusieurs phalanges. Le lion se redressa sur ses pattes, se préparant à livrer un nouvel assaut. Cette fois, Martin se crut perdu, car son poignet brisé ne pouvait plus lui être d'aucun secours; cependant, il espérait toujours, par l'autorité de sa voix et par la fermeté de son regard, arriver à faire rentrer le lion révolté dans le devoir; il fallait donc sauver sa tête en parant un nouveau choc; c'est ce que fit le dompteur en présentant sa cuisse gauche au bond du carnassier furieux et en détournant le torse.

"Le lion enfouça profondément ses crocs aigus dans la cuisse de son maître, qui se sentit soulevé de terre; mais les muscles se déchirèrent dans la gueule de la bête féroce, et le morceau lui resta entre les mâchoires. Martin, à demi renversé, adressait à son lion une objurgation énergique et désespérée, lorsque soudain il vit l'œil de l'animal s'éclaircir et sa physionomie changer d'aspect. L'accès de rage de l'animal était passé, il avait reconnu son maître; le dompteur était sauvé."

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 38: MM. Z. Delannais, Québec; "B." Saint-Liboire; M. Toupin, Dr. D. P. O. Giroux, Montréal; N. P. Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. C., Saint-Jean; L. O. P., Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 39: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; L. O. P., Sherbrooke; N. P. Sorel; Z. Delannais, H. M. Québec; A. C., Saint-Jean; P. O. Giroux, Dr. D. M. Toupin, J. L. P., J. E. Giroux, Montréal; "B." Saint-Liboire.

Nous attirons de nouveau l'attention des amateurs du jeu d'échecs sur le tournoi qui doit avoir lieu à Québec le 21 d'août prochain et les jours suivants. Tous les amateurs sont invités à y prendre part, et nous sommes certains que ceux qui s'intéressent à ce jeu royal se feront un plaisir d'y assister.

Le programme paraîtra dans quelques jours, s'il n'est déjà sorti. Tous ceux qui n'ont pas souscrit et qui ont l'intention de le faire, sont priés de s'adresser immédiatement à M. D. C. McKelvie, secrétaire du Club, Québec.

M. J. A. H., Baie Saint-Paul.—Nous aimerions à savoir si vous avez reçu les problèmes que nous vous avons renvoyés pour refaire, vu qu'ils étaient en partie effacés par les marques du bureau de poste.

Nos sincères remerciements à M. J. W. Shaw pour l'envoi de deux magnifiques problèmes du dernier tournoi d'échecs des États-Unis. Nous les publierons prochainement.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 38: MM. Z. Delannais, Québec; "B." Saint-Liboire; M. Toupin, Dr. D. P. O. Giroux, Montréal; N. P. Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. C., Saint-Jean; L. O. P., Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 39: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; L. O. P., Sherbrooke; N. P. Sorel; Z. Delannais, H. M. Québec; A. C., Saint-Jean; P. O. Giroux, Dr. D. M. Toupin, J. L. P., J. E. Giroux, Montréal; "B." Saint-Liboire.

Nous attirons de nouveau l'attention des amateurs du jeu d'échecs sur le tournoi qui doit avoir lieu à Québec le 21 d'août prochain et les jours suivants. Tous les amateurs sont invités à y prendre part, et nous sommes certains que ceux qui s'intéressent à ce jeu royal se feront un plaisir d'y assister.

Le programme paraîtra dans quelques jours, s'il n'est déjà sorti. Tous ceux qui n'ont pas souscrit et qui ont l'intention de le faire, sont priés de s'adresser immédiatement à M. D. C. McKelvie, secrétaire du Club, Québec.

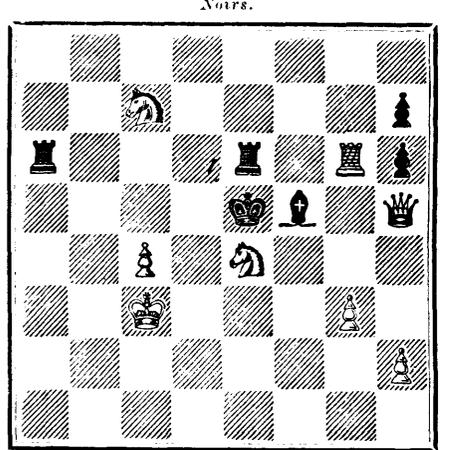
M. J. A. H., Baie Saint-Paul.—Nous aimerions à savoir si vous avez reçu les problèmes que nous vous avons renvoyés pour refaire, vu qu'ils étaient en partie effacés par les marques du bureau de poste.

Nos sincères remerciements à M. J. W. Shaw pour l'envoi de deux magnifiques problèmes du dernier tournoi d'échecs des États-Unis. Nous les publierons prochainement.

PROBLÈME No. 42.

Composé par J. A. H., Baie Saint-Paul.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 38.

Blancs. Noirs. 1 C pr P échec dév. 1 R 1er D 2 C 2e C D " " 2 D prend F 3 C 6e F D " " 3 R 1er F D 4 C pr. P " dbl. 4 R 1er D 5 C 6e F D " " 5 R 1er F D 6 C 4e C D " dév. 6 R 1er C D 7 C 6e F D échec et mat.

PROBLÈME No. 39.

Composé par M. D'Orville.

Blancs. Noirs. 1 R 1er T D 1 R 5e R 2 D 2e F R 2 D 3e T R 3 C 4e T D 4 C 7e D

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups

SOLUTION DU PROBLÈME No. 39.

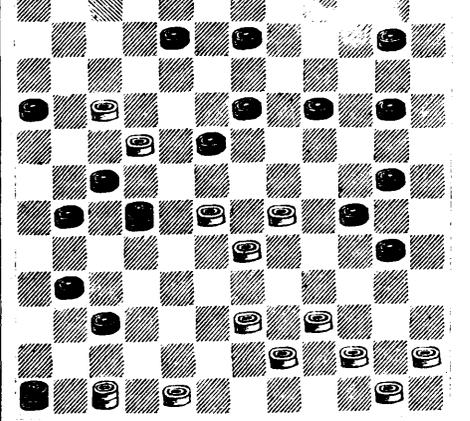
Blancs. Noirs. 1 R 1er F " 1 C 6e R échecs. Si les noirs jouaient autrement, les blancs feraient échec et mat en jouant: T 1er D

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du Jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 83

Par N. SAMSON, Village-Lauzon, Lévis



Blancs.

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 81

Les Blancs jouent de Les Noirs jouent de 65 59 70 53 2* 4* 53* 70 48* 53 47 60 66 53 70 48 42 53 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 81

Montréal:—Ar. Peltier. Holyoke, Mass.:—John Gadbois.

PROBLÈME No. 84.

Placer les pièces sur les cases suivantes:

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Blancs: 45 46, 50 52, 53 57, 59 64, 66 68, 69 70, 71 72. Noirs: 9 10, 12 21, 15 23, 22 26, 24 32, 28 34, 33 60, 39.

Nous attirons l'attention des amateurs du jeu de Dames sur ces deux problèmes, surtout celui de M. Samson, qui est très-difficile à résoudre.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 20 juillet 1877.

FARINE \$ c. \$ c. Farine de blé de la campagne, par 100 lbs. 2 50 à 2 70 Farine d'avoine. 2 00 à 2 20 Farine de blé d'Inde. 1 00 à 1 60 Sarrasin. 1 80 à 2 00

GRAINS Blé par minot. 1 00 à 0 00 Pois do. 1 10 à 1 20 Orge do. 0 60 à 0 65 Avoine par 40 lbs. 0 50 à 0 55 Sarrasin par minot. 0 80 à 1 00 Lin do. 1 00 à 1 50 Mll do. 2 00 à 2 25 Blé d'Inde do. 1 00 à 0 00

LÉGUMES Pommes au baril. 2 00 à 4 00 Patates au sac. 0 80 à 0 90 Fèves par minot. 1 50 à 0 09 Oignons par tresse. 0 04 à 0 00 Asperges, par paquet. 0 25 à 0 35 Laitue, par pied. 0 00 à 0 00

LAITIÈRE Beurre frais à la livre. 0 20 à 0 25 Beurre salé do. 0 16 à 0 17 Fromage à la livre. 0 08 à 0 09

VOILAILLES Dindes (vieux) au couple. 1 50 à 2 00 Dindes (jeunes) do. 1 20 à 2 00 Oies au couple. 1 25 à 1 50 Canards au couple. 0 50 à 0 60 Poules do. 0 50 à 0 60 Poulets do. 0 25 à 0 40

GIBIERS Canards (sauvages) par couple. 0 25 à 0 30 do noirs par couple. 0 50 à 0 60 Pigeons domestiques au couple. 0 18 à 0 20 Perdrix au couple. 0 00 à 0 00 Tourtes à la douzaine. 1 25 à 1 50

VIANDES Bœuf à la livre. 0 05 à 0 12 Lard do. 0 08 à 0 10 Mouton au quartier. 1 00 à 1 50 Agneau do. 0 75 à 0 98 Lard frais par 100 livres. 7 50 à 8 00 Bœuf par 100 livres. 7 50 à 8 00 Lièvres. 0 00 à 0 00

DIVERS Sucre d'érable à la livre. 0 08 à 0 10 Sirop d'érable au gallon. 0 75 à 0 80 Miel à la livre. 0 10 à 0 11 Œufs frais à la douzaine. 0 13 à 0 14 Haddock à la livre. 0 00 à 0 00 Saïndoux par livre. 0 16 à 0 22 Peaux à la livre. 0 05 à 0 00

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs. \$ 4 00 à \$ 5 00 Bœuf, 2me qualité. 2 75 à 3 75 Vaches à lait. 25 00 à 35 00 Vaches extra. 40 00 à 45 00 Veaux, 1re qualité. 5 00 à 7 00 Veaux, 2me qualité. 3 00 à 4 00 Veaux, 3me qualité. 2 00 à 4 00 Moutons, 1re qualité. 3 00 à 6 00 Moutons, 2me qualité. 0 00 à 0 00 Agneaux, 1re qualité. 2 00 à 3 00 Agneaux, 2me qualité. 2 00 à 4 50 Cochons, 1re qualité. 0 00 à 0 00 Cochons, 2me qualité. 0 00 à 0 00

Foin, 1re qualité, par 100 bottes. \$10 00 à \$11 00 Foin, 2me qualité. 7 00 à 9 00 Paille, 1re qualité. 4 00 à 4 50 Paille, 2me qualité. 3 00 à 3 50

Voulez-vous, dit le *Figaro*, connaître l'histoire d'un jeune avocat bien malheureux ? C'est infortuné était éperdument épris d'une jeune fille, et on était à la veille de fixer la date de la signature du contrat. Or, un matin, le jeune maître est chargé d'office de défendre un affreux scélérat — un homme de trente ans, orphelin après avoir empoisonné son père et sa mère. La cause est perdue d'avance.

L'affaire suit, en Cour d'Assises, la marche ordinaire : la parole est au défenseur.

Au moment où l'avocat va se résumer sans conviction, il aperçoit dans l'assistance sa fiancée et ses parents qui sont venus s'assurer de son talent.

La présence de celle qu'il aime modifie ses projets. Il veut prouver son talent : il s'anime et s'élève à la plus haute éloquence. Bref, il arrive à démontrer que le criminel est un fort honnête homme et il obtient son acquittement !

Le soir, il se présente chez ses futurs beaux-parents triomphant, irrésistible et d'autant plus amoureux que son succès lui assure un redoublement de tendresse. A sa grande surprise, il trouve la jeune fille froide et les parents embarrassés. Il s'approche d'eux et leur demande la raison de cet accueil.

— Mon ami, lui répond celui qu'il appelait déjà son beau-père, je dois vous le dire... ma fille en aime un autre.

— Qui ça ?
— C'est l'honnête homme que vous avez rendu aujourd'hui à la société !

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEAUCHEMIN & CIE.
MANUFACTURIERS DE
Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles ; nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques nouveaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEAUCHEMIN & CIE.
MANUFACTURIERS DE
Moulins à Battre
304 et 304½, RUE CRAIG, MONTREAL.
8-30-17-137

A. CHARBONNEAU & CIE.
Entrepreneurs Menuisiers
No. 10, RUELLE EVANS
ENTRE LES
Rues St. Urbain & St. Charles Borromée
MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-26-25

**Oh ! que les temps sont durs !
Les ouvriers n'ont point d'ouvrage !**

IL Y A MOINS D'ARGENT QU'É JAMAIS !
PERSONNE N'ACHÈTE !
Les Marchands se tirent les cheveux de désespoir !

QU'ALLONS-NOUS DONC DEVENIR ?

S'il ne faut pas se laisser mourir, il ne faut pourtant pas laisser mourir les autres.
C'est pourquoi la maison si populaire de

A. PILON & CIE.

Vient de faire des réductions énormes sur toutes les marchandises du printemps et d'été qui lui restent, afin de pouvoir venir en aide au public, et pour faire place à l'importation de l'automne. Inutile de garder des lots immenses de marchandises dans nos tablettes, lorsqu'en les réduisant nous alimentons notre commerce, et nous faisons du bien à ceux qui viennent nous voir. Notre système de ne vendre que pour argent comptant et de réduire toutes nos marchandises quand la saison est passée est bien apprécié du public. La preuve, c'est que depuis que nous l'avons adopté, notre magasin est encombré d'acheteurs, tandis que tous les autres magasins sont déserts. Durant les deux mois de juillet et d'août, nous continuerons à réduire constamment.

Remarquez bien que tout est réduit.
En entrant au magasin, demandez des marchandises réduites.

- Les Cotons jaunes et blancs sont réduits.
- Les Indiennes sont réduites.
- Les Cotonnades sont réduites.
- Les Toiles à Robes sont toutes réduites.
- Les Soies sont réduites.
- Les Chapeaux et les Fleurs sont réduits.
- Les Châles sont très-réduits.
- Les Corsets sont réduits.
- Les Tricots sont affreusement réduits.
- Les Tricots sont affreusement réduits.
- Les Toiles de Foin sont réduites.
- Les Bas et les Gants sont bien réduits.
- Les Corps et Caleçons sont réduits.
- Les Tapis et Prêlarts sont très-réduits.
- Toutes les Marchandises de Fantaisies sont réduites.

En un mot, toutes les lignes de marchandises sont affreusement réduites. Nous voulons vendre tout ce que nous avons de stock de printemps et d'été.

Que ceux qui ont un peu d'argent viennent de suite profiter des immenses avantages que nous leur offrons ; car il y a une foule de lignes qui s'en vont très-vite.

Demandez toujours des coupons.

A. PILON & CIE.
615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.
Toujours à l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON. 7-37-52 5
L. J. PELLETIER.

LES Personnes désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les
A Paris : Ph^c COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada : **A. DELAU, 223, Mc Gill street, Montréal, et dans les princ^{es} Pharmacies.**
Dépôts : MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT ; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ. ; LAVIOLETTE & NELSON 15, RUE NOTRE-DAME ; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS, WORM PASTILLES.
The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.
Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.
PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.
APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

MANUFACTURE DE VINAIGRE
DE
MONTREAL,
No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION
DU
CENTENAIRE
A
PHILADELPHIE
ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION
DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

8-20-52-118
MICHEL LEFEBVRE,
Propriétaire



USINE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DU CANADA. Fabrique de Faucheuses, Moissonneuses, Râteaux à Cheval, Moulins à Battre, etc., sans rivaux. Notre Motto est et a toujours été depuis 25 ans : "Le meilleur et le plus économique." Demandez des circulaires. On demande des Agents et on invite la correspondance de toutes les parties du monde. Escompte alloué aux Corporations Religieuses. G. M. COSSITT & FRERES, 92, rue des Enfants-Trouvés, Montréal.
R. J. LATIMER, Agent. 8-20-9-117

Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.
Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à
B. IBBOTSON,
Agent de l'Immigration du Gouvernement
8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie.
33, RUE DE FLEURS, PARIS.
Credit Litteraire & Musical,
POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. F. DANSEREAU,
17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL.
Agent de MM. Abel Pilon & Cie. de Paris, pour la Puissance du Canada.
VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS
8-11-52-98.

FAITES USAGE
DU
SIROP EXPECTORANT,
DE
L'ELIXIR TONIQUE
et du **SIROP DES ENFANTS** du
Dr. J. EMERY CODERRE.
64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER
A vendre chez tous les Pharmaciens.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-12-52-109

OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable. Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies.

Dépôts : MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT ; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ. ; LAVIOLETTE & NELSON 15, RUE NOTRE-DAME ; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE
SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre :
GOUTTE ET RHUMATISMES
Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement.
Montréal : A. DELAU, Mc Gill Street, 223, agent pour le Canada, et près Ph^cs.
DÉPÔT GÉNÉRAL : 4, rue de l'Échiquier, PARIS.

Dépôts : MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT ; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ. ; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME ; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.
Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.
(Par ordre)
W. POWELL, Colonel,
Adjudant-Général,
Quartiers-Généraux, }
Ottawa, 11 avril 1877. } 8-18-26-110

LA POUDRE ALLEMANDE
SURNOMMÉE
THE COOK'S FRIEND
NE FAILLIT JAMAIS
ET EST
Vendue chez tous les Epiciers respectables.
8-19-52-112

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875
Pâte Codéine Zed
Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.
En gros, Paris, 22, r. Drouot et les phar^m
Dépôts : à Montréal, A. DELAU ; à Québec, BRASSARD, pharm.
PICAUT & CIE R. MCLEOD
HENRY R. GRAY J. E. BURKE
LAVIOLETTE & NELSON W. E. BRUNET
JOS. LEDUC. J. B. MARTEL.

MEDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875
Pâte Codéine Zed
Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.
En gros, Paris, 22, r. Drouot et les phar^m
Dépôts : à Montréal, A. DELAU ; à Québec, BRASSARD, pharm.
PICAUT & CIE R. MCLEOD
HENRY R. GRAY J. E. BURKE
LAVIOLETTE & NELSON W. E. BRUNET
JOS. LEDUC. J. B. MARTEL.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE
D'HALLADY
POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES,
SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, en égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction.
Demandez le Catalogue Illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie
Dominion Metal Works,
536 a 542, RUE CRAIG.

NAPOLEON ROY
MARCHAND-TAILLEUR
No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoleon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCIERES ASSORTIES. Conditions — comptant. 8-15-26-102

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit :
L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi.
Le programme des études sera le suivant :
PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes ; la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut ; trouver le temps de la haute marée ; la correction des sondages ; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments ; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de *river rule* que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.
Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métalodes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.
Partie théorique.
Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines ; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,
J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire de la Province de Québec.
8-20-16-110

ON SE DEMANDE OU EST LE
JOLI MAGASIN DE MODES
ET DE
MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier ; en ! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.

JOS. ROY,
573, RUE STE. CATHERINE,
A l'Enseigne du Chapeau Rouge.
8-15-54-10

EM. TERQUEM
Commissionnaire en Marchandises
(Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS
a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous livres achetés sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelieu), Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DEBRAY & C.